



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N°3827 – lundi 04 Mars 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Qualiticien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

Résultats provisoires

- **Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées** P. 3

- **Régions** P. 21
 - Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages délégués :**

- **Marchés de Fournitures et Services courants** P. 32

- **Marchés de travaux** P. 44

- **Marchés de prestations intellectuelles** P. 48



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



**RESULTATS PROVISOIRES
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Demande de prix à commandes N°2024-0005/MEFP/SG/DMP du 01/02/2024 pour la fourniture de pause-café et la location de salles à Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ziniaré au profit de la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État (DGAIE)

Financement : Budget de l'État, exercice 2024.

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3808 du mardi 06/02/2024.

Nombre de soumissionnaires : treize (13) ; Date de dépouillement : 15/02/2025 ; Date de délibération : 15/02/2024.

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
LOT 1 : Fourniture de pause-café et location de salle à Bobo-Dioulasso									
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	-	-	9 678 275	12 854 500	11 142 775	14 798 190	11 142 775	14 798 190	Conforme
DAV BUSINESS	-	-	-	-	11 949 600	15 862 000	-	-	Non recevable pour n'avoir pas proposé de spécifications techniques
GOLDEN RESTAURANT	-	-	10 199 250	13 579 000	11 418 375	15 200 900	11 418 375	15 200 900	Conforme
ENTREPRISE KHADHY	9 930 000	13 190 000	9 930 000	13 190 000	-	-	-	-	Conforme
LOT 2 : Fourniture de pause-café et location de salles à Koudougou									
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	8 373 213	11 125 410	8 373 213	11 125 410	9 597 719	12 751 088	9 597 719	12 751 088	Conforme
ENTREPRISE IDA	8 337 500	11 075 000	8 337 500	11 075 000	-	-	-	-	Conforme
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	-	-	8 106 150	10 759 500	9 401 817	12 478 290	9 401 817	12 478 290	Non conforme Offre financière anormalement basse M=12 687 263 FCFA HTVA 0,85M=10 784 174 FCFA HTVA 1,15M=14 590 353 FCFA HTVA
MEL SERVICES	-	-	8 396 100	11 157 000	12 478 290	12 771 660	12 478 290	12 771 660	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	-	8 102 000	10 754 000	9 396 920	12 471 000	9 396 920	12 471 000	Non conforme Offre financière anormalement basse M=12 687 263 FCFA HTVA 0,85M=10 784 174 FCFA HTVA 1,15M=14 590 353 FCFA HTVA
LES DELICES DE KOUDOUGOU	8 825 121	11 712 570	8 825 121	11 712 570	10 248 043	13 600 033	10 248 043	13 600 033	Conforme Propose un rabais non conditionnel de 425 121 sur son montant minimum HTVA. Ce rabais n'est pas pris en compte par la commission conformément aux termes de la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znm r du 03/09/2020 relative aux modalités d'appréciations des rabais non conditionnels dans les marchés à commandes et des incohérences dans les offres et propositions
RESTAURANT CHEZ LOUISIA	8 277 557	10 999 490	8 277 557	10 999 490	-	-	-	-	Conforme
DIMA HOTEL	10 240 000	11 795 200	10 240 000	11 795 200	13 600 000	15 664 000	13 600 000	15 664 000	Conforme
ENTREPRISE KHADHY	8 459 700	11 229 600	8 459 700	11 229 600	-	-	-	-	Conforme
LOT 3 : Fourniture de pause-café et location de salles à Ziniaré									
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	6 406 413	8 503 010	6 406 413	8 503 010	7 434 239	9 866 448	7 434 239	9 866 448	Conforme
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	-	-	5 279 150	7 005 500	6 139 397	8 146 490	6 139 397	8 146 490	Conforme

Résultats provisoires

ECOF DISTRIBUTION ET SERVICES (EDS) SARL	5 904 000	7 200 000	5 904 000	7 200 000	-	-	-	-	Conforme
MEL SERVICES	-	-	5 118 100	6 797 000	5 900 158	7 834 860	5 900 158	7 834 860	Conforme
LE ROYAUME	5 109 000	6 782 000	5 109 000	6 782 000	-	-	-	-	Déclassée pour non transmission des pièces administratives dans les délais impartis conformément à la correspondance N°2024-106/MEFP/SG/DM P/SMF-PC du 19/02/2024
ATTRIBUTAIRES	<p>Au lot 1 : HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA) pour un montant minimum toutes taxes comprises de onze millions cent quarante-deux mille sept cent soixante-quinze (11 142 775) francs CFA et montant maximum toutes taxes comprises de quatorze millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-dix (14 798 190) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.</p> <p>Au lot 2 : RESTAURANT CHEZ LOUISIA pour un montant minimum hors taxes de huit millions deux cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-sept (8 277 557) francs CFA et un montant maximum hors taxes de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix (10 999 490) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.</p> <p>Au lot 3 : MEL SERVICES pour un montant minimum toutes taxes comprises de cinq millions neuf cent mille cent cinquante-huit (5 900 158) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de sept millions huit cent trente-quatre mille huit cent soixante (7 834 860) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.</p>								

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Demande de Prix N°2024- 00010/MEFP/SG/DMP du 08/02/2024 pour la fourniture de pause-café et location de salle dans le cadre des activités délocalisées au profit de la DGCOOP dans la région du Centre Ouest (KOUDOUGOU)

Références de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3812 du lundi 12 février 2024.

Date de dépouillement : 21/02/2024 ; Date de délibération : 21/02/2024 ; Nombre de plis reçus : 09

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
CMSI - SARL	17 203 750	22 835 000	17 203 750	22 835 000	20 300 425	26 945 300	19 692 925	26 135 300	Conforme Erreur de facturation de la TVA à l'item1 pause-café de 10% en lieu et place de 18% entraînant une variation de 3,08% au minimum et 3,09% au maximum.
LA GENERALE	16 277 500	21 590 000	16 277 500	21 590 000	17 905 250	23 749 000	18 748 450	24 864 200	Conforme Erreur de facturation de la TVA 10% sur l'item 1 (pause-café) en lieu et place de 18% entraînant une variation de 4,48% au minimum et 4,49% au maximum.
MEL SERVICES	15 299 000	20 314 000	15 299 000	20 314 000	17 458 820	23 178 520	17 458 820	23 178 520	Conforme mais offre financière déclarée anormalement basse en application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre est de (23 178 520 CFA) est inférieur au seuil minimum (23 210 402 CFA TTC).
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	18 807 579	24 969 294	18 807 579	24 969 294	21 487 973	28 523 807	21 487 973	28 523 807	Conforme
ESANAD	15 313 400	20 314 900	15 313 400	20 314 900	17 610 812	23 359 582	17 610 812	23 359 582	Conforme
RESTAURANT LA PAILLOTTE	19 425 000	22 425 000	16 893 750	22 425 000	-	-	19 327 125	25 651 500	Conforme Erreur de sommation à l'item 1 du montant total minimum HTVA 10 125 000 en lieu et place de 7 593 750 entraînant une variation au minimum de 14,98%.
WOURE SERVICES	15 308 750	20 365 000	15 308 750	20 365 000	17 186 825	22 860 700	17 186 825	22 860 700	Conforme mais offre financière déclarée anormalement basse en application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des

Résultats provisoires

										Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre est de (22 860 700 CFA) est inférieur au seuil minimum (23 210 402 CFA TTC).
ROSALIE SERVICE	15 257 500	20 270 000	15 257 500	20 270 000	17 328 850	23 018 600	17 328 850	23 018 600		Conforme mais offre financière déclarée anormalement basse en application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre est de (23 018 600 CFA) est inférieur au seuil minimum (23 210 402 CFA TTC).
RESTAURANT CHEZ LOUISIA	15 368 310	20 398 410	14 810 310	19 660 410	-	-	16 936 169	22 479 284		Conforme mais offre financière déclarée anormalement basse en application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre est de (22 479 284CFA) est inférieur au seuil minimum (23 210 402 CFA TTC). Erreur portant sur le prix unitaire à l'item 2 (70 005 en lettre différent de 79 005 en chiffre dans le devis) entraînant une variation de 3,75% au minimum et 3,75% maximum HTVA.
ATTRIBUTAIRE	ESANAD pour un montant minimum de Dix-sept millions six cent dix mille huit cent douze (17 610 812) francs CFA TTC et un montant maximum de Vingt-trois millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-deux (23 359 582) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.									

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2024-007/MFPTPS/SG/DMP : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du MFPTPS, pour l'organisation des concours session 2024 et au profit et SP-CEFP-VEP
 Référence de la date de publication : revue des marchés publics n° N° 3807 du lundi 05 février 2024
 Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2024-009/MFPTPS/SG/DMP du 13/02/2024 - Date de dépouillement : 14/02/2024
 Nombre de plis reçus à l'heure : lot 1 vingt-neuf (29) ; lot 2 : vingt-sept (27) et lot 3 : neuf (09)- Nombre de plis arrivés en retard : 00
 Nombre de lots : trois (03)

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu		Montant corrigé HTVA		Montant TTC lu		Montant corrigé TTC		Rang	Observations
		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale ;											
M= 25 262 063 F.CFA TTC ; 85%M= 21 472 754 FCFA TTC et 115%M= 29 051 373 FCFA TTC											
1	Jeho Nissi sarl	11 162 000	18 269 000	11 162 000	18 269 000	13 171 160	21 557 420	13 171 160	21 557 420	7ème	Conforme
2	M, D	11 297 500	18 968 000	11 297 500	18 968 000	13 331 050	22 382 240	13 331 050	22 382 240	10ème	Conforme
3	Delta Technologie sarl	-	-	-	-	15 167 720	24 860 240	-	-	Non classé	Non conforme : montant minimum et maximum de la lettre de soumission (mini : 15 167 720 ; maxi : 24 860 240) différent de celui du bordereau des prix pour les fournitures (mini : 15 538 240 ; maxi : 25 474 430)
4	Neris Technologie	13 254 900	21 694 500	13 254 900	21 694 500	15 640 782	25 599 510	15 640 782	25 599 510	15ème	Conforme
5	Aziz Service	13 771 960	23 505 600	11 086 428	18 922 008	16 250 913	27 736 608	13 081 985	22 327 969	6ème	Conforme : rabais de 19,5%
6	SGK	13 945 000	22 945 000	11 434 900	18 814 900	16 455 100	27 075 100	13 493 182	22 201 582	11ème	Conforme : rabais de 18%
7	Bureau net & Service	10 934 000	17 915 500	10 934 000	17 915 500	12 902 120	21 140 290	12 902 120	21 140 290	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
8	Datang Solution	14 017 500	23 132 500	14 017 500	23 132 500	16 540 650	27 296 350	16 540 650	27 296 350	17ème	Conforme
9	Ezo Internationale Sarl	13 465 000	22 000 000	10 772 000	17 600 000	15 888 700	25 960 000	12 710 960	20 768 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse, rabais de 20%

Résultats provisoires

10	H2S services	13 455 000	23 122 000	10 715 562	18 414 361	15 876 900	27 283 960	12 644 363	21 728 946	1er	Conforme : rabais de 20,36%
11	Azariel Service	12 895 000	21 063 500	11 863 400	19 378 420	15 216 100	24 854 930	13 998 812	22 866 536	14ème	Conforme
12	ICS Sarl	11 303 000	18 397 000	11 303 000	21 708 460	13 337 540	21 708 460	13 337 540	25 615 983	Non classé	Non conforme : Montant maximum HTVA de la lettre de soumission différent de celui du devis (lettre de soumission : 18 397 000 ; devis : 18 397 500)
13	SBPE	10 940 000	18 392 500	10 940 000	18 392 500	12 909 200	21 703 150	12 909 200	21 703 150	2ème	Conforme
14	GMS	10 770 000	18 000 000	10 770 000	18 000 000	12 708 600	21 240 000	12 708 600	21 240 000	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
15	Redemption Service	11 045 000	18 705 000	11 045 000	18 705 000	13 033 100	22 071 900	13 033 100	22 071 900	4ème	Conforme
16	Sunrise company	10 460 000	17 815 000	10 460 000	17 815 000	12 342 800	21 021 700	12 342 800	21 021 700	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
17	IPCOM	10 904 000	17 805 000	10 904 000	17 805 000	12 866 720	21 009 900	12 866 720	21 009 900	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
18	RDI Sarl	13 030 000	21 710 000	10 814 900	18 019 300	15 375 400	25 617 800	12 761 582	21 262 774	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse, rabais de 17%
19	EOAF	11 207 000	18 309 000	11 207 000	18 309 000	13 224 260	21 604 620	13 224 260	21 604 620	8ème	Conforme
20	Protech Sarl	11 055 000	20 385 000	11 055 000	20 385 000	13 044 900	24 054 300	13 044 900	24 054 300	5ème	Conforme
21	ZZ Service	13 630 000	22 507 500	13 630 000	22 507 500	16 083 400	26 558 850	16 083 400	26 558 850	16ème	Conforme
22	Pacific Business	11 679 000	19 324 500	11 679 000	19 324 500	13 781 220	22 802 910	13 781 220	22 802 910	13ème	Conforme
23	Ziti Services	11 225 900	19 367 300	11 225 900	19 367 300	13 246 562	22 853 414	13 246 562	22 853 414	9ème	Conforme
24	Decliq Trading sarl	11 094 000	18 049 000	11 094 000	18 049 000	13 090 920	21 297 820	13 090 920	21 297 820	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
25	BGS	9 982 000	16 302 600	9 982 000	16 302 600	11 778 760	19 237 068	11 778 760	19 237 068	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
26	Ecotech	13 780 000	23 120 000	10 975 770	18 415 080	16 260 400	27 281 600	12 951 409	21 729 794	3ème	Conforme : rabais de 20,41%
27	LPA	10 980 000	18 442 500	10 321 200	17 335 950	12 956 400	21 762 150	12 179 016	20 456 421	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse ; rabais de 6%
28	SLCGB	11 607 000	19 004 000	11 607 000	19 004 000	13 696 260	22 424 720	13 696 260	22 424 720	12ème	Conforme
29	LCF	10 262 500	16 895 000	10 262 500	16 895 000	12 109 750	19 936 100	12 109 750	19 936 100	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse

Attributaire : H2S SERVICES pour un montant initial de soumission de

➤ **Minimum : douze millions six cent quarante-quatre mille trois cent soixante-trois (12 644 363) FCFA TTC**

➤ **Maximum : vingt un millions sept cent vingt-huit mille neuf cent quarante-six (21 728 946) FCFA TTC.**

Après une augmentation de +14.38% du montant maximum HTVA correspondant à une augmentation de l'item n°6, l'item 15 et l'item 19 respectivement de 27 unités, 20 unités et 27 unités, le montant attribué est de :

➤ **Minimum : douze millions six cent quarante-quatre mille trois cent soixante-trois (12 644 363) FCFA TTC**

➤ **Maximum : vingt-quatre millions huit cent cinquante-quatre mille cinq cent soixante un (24 854 561) FCFA TTC**

Le délai d'exécution de l'exercice 2024 et trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques pour l'organisation des concours, session 2024

M= 32 524 560 F.CFA TTC ; 85%M= 27 645 876 FCFA TTC et 115%M= 37 403 243 FCFA TTC

1	Jeho Nissi sarl	16 865 000	24 045 000	16 865 000	24 045 000	19 900 700	28 373 100	19 900 700	28 373 100	9ème	Conforme
2	Delta Technologie sarl	-	-	-	-	22 791 700	29 626 850	-	-	Non classé	Non conforme : montant minimum et maximum de la lettre de soumission (mini : 22 791 700 ; maxi : 29 626 850) différent de celui du bordereau des prix pour les fournitures (mini : 25 666 770 ; maxi : 33 538 550)
3	Neris Technologie	21 755 100	28 889 900	21 735 100	28 859 900	25 671 018	34 090 082	25 647 418	34 054 682	16ème	Conforme : discordance entre le prix unitaire en chiffre et en lettres de l'item 18 (28 000 en lettres et 28500 en chiffres)

Résultats provisoires

4	Aziz Service	21 330 000	32 300 000	15 784 200	23 902 000	25 169 400	38 114 000	18 625 356	28 204 360	6ème	Conforme : rabais de 26%
5	Bureau net & Service	18 570 625	24 220 750	18 530 625	24 220 750	21 913 338	28 580 485	21 866 138	28 580 485	11ème	Conforme : erreur de quantité minimum de l'item 17 (3 au lieu de 4), rabais non pris en compte car proposé uniquement sur le minimum
6	Ezo Internationale Sarl	16 195 000	25 427 500	14 899 400	23 393 300	19 110 100	30 004 450	17 581 292	27 604 094	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse, rabais de 8%
7	H2S services	15 597 500	29 435 000	12 415 610	23 430 260	18 405 050	34 733 300	14 650 420	27 647 707	1er	Conforme, rabais de 20,40%
8	Azariel Service	17 912 000	26 227 500	17 195 520	25 178 400	21 136 160	30 948 450	20 290 714	29 710 512	12ème	Conforme, rabais de 4%
9	ICS Sarl	20 021 000	27 645 000	20 021 000	27 645 000	23 624 780	32 621 100	23 624 780	32 621 100	15ème	Conforme
10	SBPE	16 862 500	23 420 000	16 862 500	23 420 000	19 897 750	27 635 600	19 897 750	27 635 600	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
11	GMS	14 525 000	24 025 000	14 525 000	24 025 000	17 139 500	28 349 500	17 139 500	28 349 500	3ème	Conforme
12	Redemption Service	14 635 000	26 650 000	14 635 000	26 650 000	17 269 300	31 447 000	17 269 300	31 447 000	4ème	Conforme
13	Sunrise company	15 185 000	27 750 000	15 185 000	27 750 000	17 918 300	32 745 000	17 918 300	32 745 000	5ème	Conforme
14	IPCOM	16 988 500	22 895 000	16 988 500	22 895 000	20 046 430	27 016 100	20 046 430	27 016 100	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
15	RDI Sarl	17 845 000	29 075 000	14 276 000	23 260 000	21 057 100	34 308 500	16 845 680	27 446 800	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse, rabais de 20%
16	EOAF	19 620 000	25 365 000	19 620 000	25 365 000	23 151 600	29 930 700	23 151 600	29 930 700	13ème	Conforme
17	Protech Sarl	16 880 000	29 385 000	16 880 000	29 385 000	19 918 400	34 674 300	19 918 400	34 674 300	10ème	Conforme
18	ZZ Service	19 725 000	28 057 500	19 725 000	28 057 500	23 275 500	33 107 850	23 275 500	33 107 850	14ème	Conforme
19	Pacific Business	16 422 500	23 770 000	16 422 500	23 770 000	19 378 550	28 048 600	19 378 550	28 048 600	8ème	Conforme
20	Ziti Services	14 110 000	23 115 000	14 110 000	23 115 000	16 649 800	27 275 700	16 649 800	27 275 700	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
21	Decliq Trading sarl	16 497 500	22 807 500	16 497 500	22 807 500	19 467 050	26 912 850	19 467 050	26 912 850	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
22	BGS	15 045 000	20 165 000	15 045 000	20 165 000	17 753 100	23 794 700	17 753 100	23 794 700	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
23	Ecotech	16 407 500	29 440 000	13 058 729	23 431 296	19 360 850	34 739 200	15 409 301	27 648 929	2ème	Conforme, rabais de 20,41%
24	LPA	16 165 000	23 560 000	16 165 000	23 560 000	19 074 700	27 800 800	19 074 700	27 800 800	7ème	Conforme
25	SLCGB	19 313 000	26 380 000	19 313 000	26 380 000	22 789 340	31 128 400	22 789 340	31 128 400	12ème	Conforme
26	LCF	17 110 000	23 645 000	17 110 000	23 645 000	20 189 800	27 901 100	20 189 800	27 901 100	11ème	Conforme

Attributaire : H2S SERVICES pour un montant initial de soumission de :

➤ **Minimum : quatorze millions six cent cinquante mille quatre cent vingt (14 650 420) FCFA TTC**

➤ **Maximum : Vingt-sept millions six cent quarante-sept mille sept cent sept (27 647 707) FCFA TTC.**

Après une augmentation de +13.20% du montant maximum HTVA correspondant à une augmentation de l'item 2, l'item 9, l'item 18, l'item 19 et item 21, respectivement 30 unités, 15 unités, 15 unités, 20 unités, et 20 unités, le montant attribué est de :

➤ **Minimum : quatorze millions six cent cinquante mille quatre cent vingt (14 650 420) FCFA TTC**

➤ **Maximum : trente un millions deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent dix (31 296 810) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution de l'exercice 2024 et trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 3 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit de SP-CEFP-VEP.

M= 460 930 F.CFA TTC ; 85%M= 391 791 FCFA TTC et 115%M= 530 070 FCFA TTC

1	Jeho Nissi sarl	277 000	338 500	277 000	338 500	326 860	399 430	326 860	399 430	4ème	Conforme
2	Delta Technologie sarl	332 000	423 000	282 200	366 350	391 760	499 140	332 996	432 293	5ème	Conforme : erreur de quantité maximale de l'item 5 : (5 au lieu de 3)
3	H2S services	254 000	421 000	203 403	337 137	299 720	496 780	240 016	397 821	1er	Conforme : rabais de 19,92%
4	ICS Sarl	218 000	275 500	218 000	275 500	257 240	325 090	257 240	325 090	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
5	IPCOM	293 500	402 000	-	-	346 330	474 360	-	-	Non classé	Non conforme : Contradiction des spécifications techniques de la clé

Résultats provisoires

											USB 16Go entre les spécifications techniques et le bordereau des prix pour les fournitures (4Go sur l'offre technique et 16 Go sur le bordereau des prix pour les fournitures)
6	Ziti Services	237 000	361 000	237 000	361 000	279 660	425 980	279 660	425 980	3ème	Conforme
7	Ecotech	255 750	410 250	210 175	337 143	301 785	484 095	248 007	397 829	2ème	Conforme : rabais de 17,82%
8	SLCGB	322 000	407 500	322 000	407 500	379 960	480 850	379 960	480 850	6ème	Conforme
9	LCF	223 500	304 500	223 500	304 500	263 730	359 310	263 730	359 310	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
Attributaire : H2S SERVICES pour un montant de : ➤ Minimum : deux cent quarante mille seize (240 016) FCFA TTC ➤ Maximum : trois cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt un (397 821) FCFA TTC. Le délai d'exécution de l'exercice 2024 et trente (30) jours pour chaque commande.											

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE (ENGSP)

DEMANDE DE PRIX N°2024-01/MJDHRI/SG/ENGSP/DG/PRM du 23/01/2024 relative à la prestation de service de restauration et de pause-café renforcée au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP) à Ouagadougou, Koudougou et Ziniaré Financement : Budget ENGSP gestion 2024 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3811 du vendredi 09 février et son rectificatif du lundi 12/02/2024.
 Date de dépouillement : vendredi 16 février 2024 - Nombre de lots : Trois (03) Nombre de plis reçus : sept (07)
 Date de délibération vendredi 16 février 2024

Lot 1 : Prestation de service de pauses café renforcée lors des diverses activités du personnel de l'ENGSP à Koudougou

SOUMISSIONNAIRES	Montant en F. CFA HT		Montant en F. CFA TTC		Rang	OBSERVATIONS
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
ENTREPRISE IDA	Minimum : 335 000 Maximum : 2 680 000	-	-	-	Non classée	Non conforme Offre technique : RAS Offre financière : anormalement basse
OSWE SERVICE	Minimum : 400 000 Maximum : 3 200 000	-	-	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
RESTAURANT LA FORET	Minimum : 415 000 Maximum : 3 320 000	-	-	-	3 -ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
FALIYA SERVICES	Minimum : 377 300 Maximum : 3 018 400	-	-	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE	FALIYA SERVICES pour un montant total minimum HT de : trois cent soixante-dix-sept mille trois cents (377 300) francs CFA et un montant total maximum HT de : trois millions quatre-cent quarante mille neuf cent soixante-seize (3 440 976) francs CFA après une augmentation de 14% avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.					

Lot 2 : Prestation de service de pauses café renforcée lors des diverses activités du personnel de l'ENGSP à Ziniaré.

FALIYA SERVICES	Minimum : 447 500 Maximum : 2 685 000	-	-	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
SENAT SERVICES	-	-	Minimum : 385 000 Maximum : 2 310 000	-	Non classée	Non conforme Offre technique : RAS Offre financière : anormalement basse
ATTRIBUTAIRE	FALIYA SERVICES pour un montant total minimum de quatre cent quarante-sept mille cinq cents (447 500) francs CFA HT et un montant total maximum de : deux millions six cent quatre-vingt-cinq mille (2 685 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.					

Lot 3 : Prestation de service de restauration lors de la cérémonie de sortie des élèves de l'ENGSP sis à Roumtenga (Ouagadougou)

WOURE SERVICES	-	-	5 482 675	-	Non classée	Non conforme Offre technique : RAS Offre financière : anormalement basse
TINEPRO	4 962 000	-	-	-	Non classée	Non conforme Offre technique : RAS Offre financière : anormalement basse
SENAT SERVICES	-	-	6 183 375	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE	SENAT SERVICES pour un montant de six millions cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-quinze (6 183 375) francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) jour.					

Résultats provisoires

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

manifestation d'intérêt N°2024- 002/MESRI/SG/EPO/DG/PRM pour complément de la sélection de prestataires/fournisseurs en vue de la constitution du répertoire des fournisseurs 2024 de l'EPO. **Publication de l'avis** : quotidien n°3813 du 13/02/2024 ; **Référence de convocation de la CAM** pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre n°2024-002/MESRI/EPO/DG/PRM du 26/02/2024 ; **Date d'ouverture, analyse et délibération des offres** : 27/02/2024 au 28/02/2024 ; **Nombre de plis reçus** : 101

N°	ENTREPRISES /IFU	Domaine principal de soumission	Description de l'entreprise ou le/ CV	RCC M	Agrément technique	contact téléphonique permanent	Observations
1•Travaux de réhabilitation de bâtiment (BTP)							
01	MEMOIRE AFRIQUE CONSTRUCTION 00219206 R	F	F	F	NF	70 79 24 77	Non Retenu agrément technique non fourni
02	Entreprise General des Travaux du BTP 0039433 S	F	F	F	FNC	70 22 12 85/ 76 63 29 22	Non Retenu Absence du nom de l'entreprise sur l'agrément technique fourni
03	DETYMA Sarl 00119086 W	F	F	F	F	70 20 64 63/ 64 63 44 43	Retenu
04	Afrique Service Développement Tegwendé 00187281 W	F	F	F	F	78 82 82 24/ 76 82 82 24	Retenu
05	ETREPRISE NASSA AMINATA et FILS (ENAF) 00124132 E	F	F	F	F	70 22 50 32/ 70 09 34 50	Retenu
06	GENIUS-BTP 00114715 L	F	F	F	F	70 33 90 60 78 10 59 67	Retenu
07	CO.MOB Sarl 00038567 F	F	F	F	F	70 22 50 32/ 70 09 34 50	Retenu
08	Faso Triomphe International (FTI) BTP 00104371 B	F	F	F	F	70 59 86 45 78 57 64 74	Retenu
09	GERICO-BTP Sarl 00041544 P	F	F	F	F	70 02 79 60 /78 18 97 01	Retenu
10	GENIE CONSULT 00096718 T	F	F	F	F	78 27 27 56/ 72 24 29 29	Retenu
11	GROUPE TANADO SARL 00186645 A	F	F	F	NF	71 73 39 90 76 13 56 66	Non Retenu agrément technique non fourni
12	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT (2CA) 00074103 B	F	F	F	F	79 63 68 34/ 73 79 40 01	Retenu
13	DOUN INGENIERIE CONSTRUCTION 00084229 T	F	F	F	F	71 93 99 58/ 76 83 02 65	Retenu
14	OPTIMIST-PLUS SARL 00018000L	F	F	F	F	70 24 02 86 78 33 33 39	Retenu
15	AFRIK/BTP et Logistiques 00146932N	F	F	F	F	70 97 71 33 78 73 20 21	Retenu
16	PYHTO SANS FRONTIERE 00008181R	F	F	F	NF	76 05 86 66	Non retenu Agrément technique non fourni
17	Téegawendé Immobilier Setrvices. SARL 00152791H	F	F	F	NF	71 00 66 80	Non retenu Agrément technique non fourni
18	GROUPE MAJOR SARL 00134985C	F	F	F	F	62 13 90 90 75 46 42 42	Retenu
19	LEROC-BTP SARL 00134312W	F	F	F	F	70 10 39 50 68 72 32 52	Retenu
20	GPS BURKINA Sarl 000088787Y	F	F	F	F	25 41 28 98 70 27 34 87	Retenu
21	DESIGN CONSTRUCTION B.T.P 00006714C	F	F	F	F	70 21 36 14 25 45 52 82	Retenu
22	MOME Sarl 00178372Y	F	F	F	F	67 14 57 23 70 95 94 97	Retenue
23	CBPA BTP SARL 00012774V	F	F	F	F	25 34 67 89 70 20 68 80	Retenue
24	WEND KOUNI SERVICES 00024703E	F	F	F	NF	76 51 53 36	Non retenu Agrément technique non fourni
25	IMPERIAL SERVICES	F	F	F	F	25 38 00 18	Retenue

Résultats provisoires

	00075186Z					70 26 36 55	
26	KALAS Construction 00177066D	F	F	F	NF	74 86 13 42 70 81 82 84	Non retenu Agrément technique non fourni
27	CASE-TP 00173585U	F	F	F	F	76 81 22 25 73 33 86 82	Retenue
28	BASSIBIRI SARL 00116214K	F	F	F	F	78 30 03 41	Retenue
29	Burkina Meta SARL 00114695 X	F	F	F	F	56 19 12 12/ 70 12 13 13	Retenue
30	GREEN SERVICE PLUS 00066227G	F	F	F	F	70 25 18 56 78 55 28 11	Retenue
31	PANADEBA SARL 00101036B	F	F	F	F	74 05 99 30 78 24 20 05	Retenue
32	SALEM GROUP Sarl 00008549 R	F	F	F	F	25 47 20 20 70 21 07 73	Retenue
33	EBEN-SERVICES 00103081K	F	F	F	F	70 20 72 76 70 25 64 20	Retenu
34	SIFA-SA 000380096N	F	F	F	F	70 20 00 70 70 25 64 20	Retenu
35	GHBR 00002554E	F	F	F	F	70 25 64 20	Retenu
36	NYI multi-services 00120219C	F	F	F	F	25 41 88 18 70 20 29 60	Retenu
37	GROUPE SOQADIWA INTERNATIONAL SARL 00201381R	F	F	F	NF	78 12 48 21	Non retenu Agrément technique non fourni
38	S.A.T.A 00207873Z	F	F	F	NF	70 20 29 60	Non retenu Agrément technique non fourni
39	CMF SARL 00139784M	F	F	F	NF	70 20 29 60	Non retenu Agrément technique non fourni
2•Recrutement d'un consultant individuel pour l'étude technique des travaux de réhabilitation de bâtiment							
01	SAIRE SERVICE 00042758 E	F	F	F	LICENCE en genie civil BTP	18 67 94 15 /74 44 66 69	Retenu
02	Pegwendé Cheick Kader OUEDRAOGO	F	F	F	NF	70 08 62 84/ 67 25 61 18	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
03	Mahama GANDEMA 00096718 T	F	F	F	NF	72 24 29 29/ 66 24 29 29	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
03	TA-ic 00065684 F	F	F	F	F	70 20 55 84/ 78 20 55 84	Retenu
04	BOLEHO NIKIEFO VICTOR (BNV) 00084229 T	F	F	F	Master en genie civil	76 83 02 65/ 78 48 23 94	Retenu
05	AGENCE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET D'ART SARL 00141112 Y	F	F	F	F	70 65 22 26/ 76 24 31 45	Retenu
06	OUATTARA BARDIOUMA 00136778 B	F	F	F	Licence en genie civil	70 60 91 54/ 76 90 56 00	Retenu
07	Consultant indiv SERE ABOUBACAR SIDIKI	F	F	-	Diplome d'architecte	70 25 94 35	Retenue
08	Consultant indiv ZIBALA WENDIMANEGDE ISIDORE	F	F	-	Master en genie civil	70 72 68 70	Retenue
09	Consultant indiv SAVADOGO YASSIA	F	F	-	Diplôme d'architecte	70 55 40 21 25 47 12 26	Retenue
10	NANA BOBELEOUINDE 00092682W	F	F	F	Licence Génie civil	70 48 78 18 79 41 89 33	Retenu
11	KABORE Managdalawindé Oscar "O ingénierie"	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 78 54 76 64 81 56 53	Retenu
12	KALAS Construction 00177066D	F	F	F	NF	74 86 13 42 70 81 82 84	Non retenue Agrément technique ou diplôme non fourni
13	OUEDRAOGO Ousmane 00097545H	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 00 92 56 76 50 26 26	Retenu
14	C.A.S.T.O.R Ingénierie Expertise 00021209T	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 13 96 84 78 27 85 85	Retenue
15	THIOMBIANO Fousseny Fabien 00029696T	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 73 34 67 78 24 90 76	Retenue
16	KAMBOU Sansan Césaire	F	F	F	NF	70 30 53 05	Non retenu

Résultats provisoires

						76 63 46 46	Agrément ou diplôme technique non fourni
17	DIABRI Amed Fechal 00195547E	F	F	F	BTS en Génie civil	70 73 34 67 78 24 90 76	Retenu
3•Recrutement d'un consultant individuel pour le suivi contrôle des travaux de réhabilitation bâtiment							
01	SAIRE SERVICE 00042758 E	F	F	F	LICENCE en genie civil BTP	18 67 94 15 /74 44 66 69	Retenu
02	Bureau Technique d'Ingénierie 00104969 B	F	F	F	F	70 71 12 76/ 78 24 33 80	Retenu
03	Pegwendé Cheick Kader OUEDRAOGO	F	F	-	NF	70 08 62 84/ 67 25 61 18	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
04	Mahama GANDEMA 00096718 T	F	F	F	NF	72 24 29 29/ 66 24 29 29	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
05	SOMULEX SARL 00092175 L	F	F	F	NF	25 37 30 39/ 70 20 47 42	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
06	TA-ic 00065684 F	F	F	F	F	70 20 55 84/ 78 20 55 84	Retenu
07	BOLEHO NIKIEFO VICTOR (BNV) 00084229 T	F	F	F	Master en ingenierie	76 83 02 65/ 78 48 23 94	Retenu
08	AGENCE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET D'ART SARL 00141112 Y	F	F	F	F	70 65 22 26/ 76 24 31 45	Retenu
09	OUATTARA BARDIOUMA 00136778 B	F	F	F	LICENCE en génie civil	70 60 91 54/ 76 90 56 00	Retenu
10	Consultant indiv SERE ABOUBACAR SIDIKI	F	F	-	Diplôme d'architecte	70 25 94 35	Retenue
11	Consultant indiv ZIBALA WENDIMANEGDE ISIDORE	F	F	-	Master e ingenierie de l'eau et de l'envi (genie civil)	70 72 68 70	Retenue
12	Consultant indiv SAVADOGO YASSIA	F	F	F	Diplôme d'architecte	70 55 40 21 25 47 12 26	Retenue
13	CONGO Abdoul Mahama Rassid 00090660X	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 18 65 95	Retenue
14	OUATTARA ZIE IBRAHIM 00134590X	F	F	-	Ingénieur genie civil	70 45 77 88	Retenue
15	CRYSTAL SERVICES 00172656J	F	F	F	NF	74 27 99 59 72 31 66 82	Non retenue Diplôme ou agrément technique non fourni
16	KALAS Contruction 00177066D	F	F	F	NF	74 86 13 42 70 81 82 84	Non retenu Agrément ou diplôme technique non fourni
17	C.A.S.T.O.R Ingénierie Expertise 00021209T	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 13 96 84 78 27 85 85	Retenue
18	THIOMBIANO Fousseny Fabien 00029696T	F	F	F	Ingénieur genie civil	70 73 34 67 78 24 90 76	Retenue
19	KAMBOU Sansan Césaire	F	F	F	NF	70 30 53 05 76 63 46 46	Non retenue Agrément ou diplôme technique non fourni
20	DIABRI Amed Fechal 00195547E	F	F	F	BTS en Génie civil	70 73 34 67 78 24 90 76	Retenue
4•Prestations d'entretien et réparation du parc automobile							
01	GROUPE TANADO SARL 00186645 A	F	F	F	NF	71 73 39 90 76 13 56 66	Non Retenu agrément technique non fourni
02	GARAGE DE L'ESPOIR 00016026 K	F	F	F	F	76 60 16 07/ 70 28 07 86	Retenu
03	PLANETE AUTOMOBILE 000198802 M	F	F	F	NF	76 60 16 07/ 58 20 75 53	Non Retenu agrément technique non fourni
04	EBF 00128503 H	F	F	F	NF	70 28 07 86 78 28 07 86	Non Retenu agrément technique non fourni
05	GROUPE BCOM 00150214	F	F	F	NF	70 34 02 66 56 32 53 06	Non retenue Agrément technique fourni
06	CBPA CAR SERVICE SARL 00012774V	F	F	F	NF	25 34 67 89 25 47 42 04	Non retenue Agrément technique fourni
07	WEND KOUNI SERVICES 00024703E	F	F	F	NF	76 51 53 36	Non retenu

Résultats provisoires

							Agrément technique non fourni
08	KALAS Construction 00177066D	F	F	F	NF	74 86 13 42 70 81 82 84	Non retenu Agrément technique non fourni
09	GATS (TIEMTORE SALIFOU) 00003249P	F	F	F	F	70 21 29 41 78 82 73 71	Retenue
10	GARAGE SAWADOGO Alphonse SERVICE X REPAIR 00024447C	F	F	F	F	70 13 99 91 78 28 62 33	Retenue
11	ESI 00098631Y	F	F	F	F	54 16 55 55	Retenue
12	NYI Multi-services 00120219C	F	F	F	NF	25 41 88 18 70 20 29 60	Non retenue Agrément technique non fourni
13	E. KO BTP SARL 00148736K	F	F	F	Non fourni	70 38 44 41 78 38 28 99	Non retenue Agrément technique non fourni
14	S.A.T.A 00207873Z	F	F	F	Non fourni	70 20 29 60	Non retenue Agrément technique non fourni
5•Acquisition et installation d'un système de diffusion d'information							
01	PROACT 00119673 U	F	F	F	-	01 00 19 19/ 58 02 20 20	Retenu
02	Naba informatique 00065769D	F	F	F	-	25 40 81 79 70 25 24 77	Retenue
03	UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL 00154370X	F	F	F	-	70 77 59 90 78 03 50 27	Retenue
04	INNOVATION CREAT GROUP 00138209H	F	F	F	-	78 85 24 03	Retenue
05	EBEN-SERVICES 00103081K	F	F	F	-	70 20 72 76 70 25 64 20	Retenue
06	SIFA-SA 000380096N	F	F	F	-	70 20 00 70 70 25 64 20	Retenue
6•Prestation de pause-café et déjeuner							
01	SUCCESS GATES Multiservice 00114287 A	F	F	F	-	78 60 04 03 /70 27 92 60	Retenu
02	KHALISSA INTERNATIONAL GROOP 00164761 D	F	F	F	-	70 98 41 79	Retenu
03	Mupli Service le Regal 00030117 G	F	F	F	-	78 01 52 40/ 76 63 46 64	Retenu
04	ENAF 00124132 E	F	F	F	-	70 22 50 32/ 70 09 34 50	Retenu
05	MA. PRODUCTION 000137452 J	F	F	F	-	72 08 70 25/ 76 40 41 19	Retenu
06	GROUPE TANADO SARL 00186645 A	F	F	F	-	71 73 39 90 76 13 56 66	Retenu
07	AR MASS Trade & Services 00060722 H	F	F	F	-	70 79 38 79 70 51 17 80	Retenu
08	DIVINE SERVICES 00055002 V	F	F	F	-	70 28 04 65/ 76 63 84 84	Retenu
09	BERAGA TRADE SERVICES 00174498 B	F	F	F	-	76 37 04 34/ 60 56 27 27	Retenu
10	CARAS SERVICES 00075647A	F	F	F	-	70 64 33 10 64 12 36 20	Retenue
11	GROUPE BCOM 00150214	F	F	F	-	70 34 02 66 56 32 53 06	Retenue
12	PRIVILEGE HOTEL 00183204V	F	F	F	-	70 34 02 66 56 32 53 06	Retenue
13	BKAFF Services Sarl 00151245B	F	F	F	-	70 34 25 81 76 00 98 01	Retenue
14	PRIVILEGE BUSINESS CENTER 00024354B	F	F	F	-	24 66 02 02 78 57 39 01	Retenue
15	YIDOU SERVICE 00159964Z	F	F	F	-	70 30 84 60 78 68 38 69	Retenue
16	ETOILE MULTI SERVICE 00120114 N	F	F	F	-	78 59 53 82 70 49 43 93	Retenue
17	WEND KOUNI SERVICES 00024703E	F	F	F	-	76 51 53 36	Retenue
18	SALI SAVEURS CORPORATE 00180917Z	F	F	F	-	70 00 80 29 75 84 47 30	Retenue

Résultats provisoires

19	BEN FAYCAL SERVICES 00090613R	F	F	F	-	70 73 15 92	Retenue
20	REFERENCIEL AFRIK 00185087P	F	F	F	-	67 70 75 75 70 13 26 41	Retenue
21	KLOE'S RESTO 00183458G	F	F	F	-	70 53 63 39	Retenue
22	SANYA PRESTATION 00068676C	F	F	F	-	78 00 51 36	Retenue
23	SOBRECOP SARL 00186855 T	F	F	F	-	78 54 14 01	Retenue
24	RASSAM PRESTATION 00025150S	F	F	F	-	70 13 26 41	Retenue
25	LYN Services 00099242B	F	F	F	-	78 67 68 64 71 99 39 77	Retenue
26	Maquis Restau La Dose 00035001k	F	F	F	-	70 22 58 78 78 99 21 48	Retenue
27	ACCORDS FASO SERVICES 00182161 E	F	F	F	-	74 17 62 62 70 47 27 24	Retenue
28	EFFICACE BURKINA 2900141095M	F	F	F	-	61 13 10 10	Retenue
29	KARISMATIK SERVICES 00088560E	F	F	F	-	78 93 02 16 75 31 31 34	Retenue
30	CLUB BELKO 00000222 W	F	F	F	-	25 30 75 80	Retenue
31	RESTAURANT CHEZ LOUISIA 00029337D	F	F	F	-	78 24 42 04 70 72 93 46	Retenue
32	ABIGAEI TRADING 00068157N	F	F	F	-	71 01 30 54 68 15 50 15 70 72 93 46	Retenue
33	YASBA 00058604A	F	F	NF	-	78 20 19 87 76 09 76 55	Non retenu RCCM non fourni
34	HAPPY GROUP ET CO 00164775T	F	F	F	-	25 65 29 89 07 38 06 06	Retenue
35	GROUPE SOQADIWA INTERNATIONAL SARL 00201381R	F	F	F	-	78 12 48 21	Retenue
36	E. KO BTP SARL 00148736K	F	F	F	-	70 38 44 41 78 38 28 99	Retenue

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix N°2024-006/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM du 31 janvier 2024 pour la fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO. Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2024, Publication : revue n 3804 du 31/01/2024 P 36, Date d'ouverture et de délibération : 09/02/2024 ; Nombre de plis : 10

Lot 1 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	RESTAURANT LA CUISINE D'OR	Mini : 24 000 000 HT Maxi : 28 800 000 HT	Mini : 24 000 000 HT Maxi : 28 000 000 HT	-	-	-Le titulaire du CV du chef cuisinier est différent du signataire dudit CV ; - Le titulaire du CV du cuisinier est différent du signataire dudit CV ; - Le titulaire du CV de l'agent hygiéniste est différent du signataire dudit CV ; - La date de naissance du Cuisinier sur le diplôme est différent de la date de naissance sur le CV - Echantillon non fourni Non conforme
2	LA GENERALE	-	-	Mini : 27 280 000 TTC Maxi : 32 763 000TTC	Mini : 27 280 000 TTC Maxi : 32 736 000TTC	-Erreur de sommation entraînant un écart de - 27 000 F CFA TTC sur le montant mini soit un taux de 0,08%. Conforme
3	TINEPRO	Mini : 23 680 000 HT Maxi : 28 416 000HT	Mini : 23 680 000 HT Maxi : 28 416 000HT	-	-	-Références incorrectes de la DPX sur la garantie de soumission -Echantillon non fourni Non conforme
4	RAYAN SERVICES	-	-	Mini : 25 960 000 TTC Maxi : 31 152 000 TTC	Mini : 25 960 000 TTC Maxi : 31 152 000 TTC	-Références incorrectes de la DPX sur la garantie de soumission -Echantillon non fourni

Résultats provisoires

						Non conforme
5	WOURE SERVICES	-	-	Mini : 26 109 600 TTC Max : 31 331520 TTC	Mini : 26 109 600 TTC Max : 31 331520 TTC	-Echantillon non fourni Non conforme
6	SELTEN SERVICES	Mini : 23 200 000 HT Maxi : 27 840 000 HT	Mini : 23 200 000 HT Maxi : 27 840 000 HT	-	-	-Références incorrectes de la DPX sur la garantie de soumission -Echantillon non fourni Non conforme
7	MEL SERVICES	-	-	Mini : 26 378 000 TTC Max : 31 653 600 TTC	Mini : 26 378 000 TTC Max : 31 653 600 TTC	-Echantillon non fourni Non conforme
8	EDS INTERNATIONAL	-	-	Mini : 28 600 000 TTC Max : 34 320 000 TTC	Mini : 28 600 000 TTC Max : 34 320 000 TTC	- Absence de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme, la quittance jointe ne mentionne pas s'il s'agit d'un renouvellement ; -Absence de l'attestation de travail du chef d'exécution ; du cuisinier, de l'aide-cuisinier et du chauffeur. -Les postes de chef cuisinier et d'hygiéniste sont occupés par la même personne ; -Incohérence des références de la DPX sur la lettre de soumission ; -Non-respect du modèle de lettre de soumission : Clauses 19.1 et 23.1 mentionnées en lieu et place de 14 et 16. -Echantillon non fourni Non conforme
9	RESTAURANT LES DELICES DE GAËL	Mini : 23 000 000 HT Max : 27 600 600 HT	Mini : 23 000 000 HT Max : 27 600 600 HT	-	-	-Attestation d'admissibilité de l'agent hygiéniste au DTS Option : hygiène et assainissent datant de 20216 au lieu d'un diplôme ; -Incohérence des dates de naissance du chef cuisinier et de l'aide cuisinier sur le diplôme et les CV.

ATTRIBUTAIRE : LA GENERALE pour un montant minimum de vingt-six millions deux cent quatre-vingt mille (26 280 000) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-deux millions sept cent trente-six mille (32 736 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

Lot 2 : Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail pour l'organisation du cinquantenaire de l'Université Joseph KI-ZERBO.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	RESTAURANT LA CUISINE D'OR	Mini : 10 620 000 HT Maxi : 12 245 000 HT	Mini : 10 620 000 HT Maxi : 12 245 000 HT			-Le titulaire du CV du chef cuisinier est différent du signataire dudit CV ; - Le titulaire du CV du cuisinier est différent du signataire dudit CV ; - Le titulaire du CV de l' agent hygiéniste est différent du signataire dudit CV ; - La date de naissance du Cuisinier sur le diplôme est différent de la date de naissance sur le CV - Echantillon non fourni Non conforme
2	LA GENERALE			Mini : 13 948 000 TTC Maxi : 16 159 000TTC	Mini : 13 948 000 TTC Maxi : 16 159 000TTC	Conforme
3	WOURE SERVICES			Mini : 13 695 000 TTC Max : 15 897 750 TTC	Mini : 13 695 600 TTC Max : 15 897 750 TTC	-Echantillon non fourni Non conforme
4	ESANAD			Mini : 13 219 250 TTC	Mini : 13 219 250 TTC Max : 15 651 213 TTC	-Absence de l'attestation de mise à disposition du véhicule -Echantillon non fourni

Résultats provisoires

				Max : 15 651 213 TTC		Non conforme
5	SELTEN SERVICES	Mini : 12 080 000 HT Maxi : 13 913 000 HT	Mini : 12 080 000 HT Maxi : 13 913 000 HT			-Références incorrectes de la DPX sur la garantie de soumission -Echantillon non fourni Non conforme
6	MEL SERVICES			Mini : 13 912 250 TTC Max : 15 906 303 TTC	Mini : 13 912 250 TTC Max : 15 906 303 TTC	-Echantillon non fourni Non conforme
7	EDS INTERNATIONAL			Mini : 14 135 000 TTC Max : 16 205 750 TTC	Mini : 14 135 000 TTC Max : 16 205 750 TTC	- Absence de l' autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme , la quittance jointe ne mentionne pas s'il s'agit d'un renouvellement ; -Absence de l'attestation de travail du chef d'exécution ; du cuisinier, de l'aide-cuisinier et du chauffeur. -Les postes de chef cuisinier et d'hygiéniste sont occupés par la même personne ; -Incohérence des références de la DPX sur la lettre de soumission ; -Non-respect du modèle de lettre de soumission : Clauses 19.1 et 23.1 mentionnées en lieu et place de 14 et 16. -Echantillon non fourni Non conforme
8	RESTAURANT LES DELICES DE GAËL	Mini : 12 200 000 HT Max : 13 980 600 HT	Mini : 12 200 000 HT Max : 13 980 600 HT	-	-	-Attestation d'admissibilité de l' agent hygiéniste au DTS Option : hygiène et assainissement datant de 20216 au lieu d'un diplôme ; -Incohérence des dates de naissance du chef cuisinier et de l'aide cuisinier sur le diplôme et les CV.

ATTRIBUTAIRE : LA GENERALE pour un montant minimum de treize millions neuf cent quarante-huit mille (13 948 000) francs CFA TTC et un montant maximum de Seize millions cent cinquante-neuf mille (16 159 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2024-006/CENOU/DG/PRM du 14/02/2024 pour l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du

Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

Financement : Budget du CENOU, Exercice 2024 Publication de l'avis : RMP N°3817 du lundi 19 février 2023.

Lettre de convocation CAM : N° 2023-000004/CENOU/DG/PRM du 20/02/2024. Nombre de plis reçus : quatorze (14).

Borne inférieure : 10 461 565 F CFA TTC ; Borne supérieure : 14 153 883 F CFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	En F CFA HTVA	En F CFA TTC	En FCFA HTVA	En FCFA TTC	
ERNO SERVICES	Mini : 5 752 500 Maxi : 8 985 000	-	Mini : 5 464 875 Maxi : 8 535 750	-	-Rabais de 5% ; -Non conforme : Offre anormalement basse.
IKF BURKINA SARL	Mini : 5 978 953 Maxi : 9 062 034	-	Mini : 5 978 950 Maxi : 9 062 030	-	Conforme : Erreur de calcul à l'item 2. 6 ^{ème}
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Mini : 5 892 500 Maxi : 8 890 000	-	Mini : 5 892 500 Maxi : 8 890 000	-	Conforme 5 ^{ème}
AZARIEL SERVICE	-	Mini : 6 783 230 Mini : 11 208 230	Mini : 5 748 500 Mini : 9 498 500	Mini : 6 783 230 Mini : 11 208 230	Conforme 4 ^{ème}
MONDIALE DISTRIBUTION	Mini : 5 383 000 Maxi : 9 142 000	-	Mini : 5 286 106 Maxi : 8 977 444	-	Conforme : Rabais de 1,8% 3 ^{ème}
DEVIMCO BURKINA	Mini : 5 216 000 Maxi : 9 010 000	-	Mini : 5 216 000 Maxi : 9 010 000	-	Conforme 2 ^{ème}
GEO COM RESSOURCES	Mini : 6 397 500 Maxi : 9 871 250	-	Mini : 6 397 500 Maxi : 9 871 250	-	Conforme 8 ^{ème}
H2S SERVICES	-	Mini : 7 346 680 Maxi : 13 305 680	Mini : 5 330 079 Maxi : 9 653 384	Mini : 6 289 493 Maxi : 11 390 993	-Rabais de 14,39% -Non conforme : aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance du 23 février 2024
E.O.A.F	-	Mini : 7 144 900	Mini : 6 055 000	Mini : 7 144 900	Conforme

Résultats provisoires

		Maxi : 10 572 800	Maxi : 8 960 000	Maxi : 10 572 800	7 ^{ème}
ECOTECH	-	Mini : 7 270 570 Maxi : 13 226 620	Mini : 5 618 056 Maxi : 10 220 366	Mini : 6 629 306 Maxi : 12 060 032	-Rabais de 8,82% ; -Non conforme : aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance du 23 février 2024
ITECH BURKINA	Mini : 6 420 000 Maxi : 10 095 000	-	Mini : 6 420 000 Maxi : 10 095 000	-	Non conforme : L'antivirus proposé est de 2023 au lieu de la dernière version (2024).
DATANG SOLUTION	Mini : 6 166 100 Maxi : 10 745 000	-	Mini : 5 210 354 Maxi : 9 079 525	-	-Rabais de 15,5% -Non conforme : aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance du 23 février 24.
TALAH BUROTEK	Mini : 5 200 000 Maxi : 8 993 000	-	Mini : 5 200 000 Maxi : 8 993 000	-	Conforme : 1 ^{er}
RELAX SERVICE	Mini : 4 426 000 Maxi : 6 792 000	-	Mini : 4 426 000 Maxi : 6 792 000	-	Non conforme : Offre anormalement basse

TALAH BUROTEK pour un montant minimum de cinq millions deux cent mille (5 200 000) F CFA HTVA et un montant maximum de dix millions cent vingt-six mille (10 126 000) F CFA HTVA avec une augmentation des quantités maxima des items 1, 2, 3, 4, 7, 11, 12 et 13 respectivement de 30, 15, 8, 15, 5, 10, 5 et 5 unités correspondant à une variation du montant maximum de 12,60%. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours pour chaque commande.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'offres N°2023-025T/MEEA/SG/DMP du 21/11/2023 pour l'achèvement des travaux des trois (03) Adductions d'Eau Potable Simplifiées à Bousséra, Gbomblora et Malba dans la région du Sud-Ouest au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).
Numéro du projet

Financement : Banque Mondiale - Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°3770 du mardi 14 décembre 2023
Date d'ouverture des plis : 12 janvier 2024 - Nombre de plis : 05 -Nombre de lots : 01

N° Pli	Soumissionnaires	Montant lu TTC (F CFA)	Montant corrigé		Observations
			HT-HD (F CFA)	TTC (F CFA)	
1	Groupement E.GE.TRA.M I.BTP/ZN SARL/ECC-KAF	117 397 374	99 489 300	117 397 374	Non qualifié 01 manomètre fourni au lieu de 02 demandés
2	Groupement HYDRASS-BURKINA/EAD	120 811 586	280 532 700	331 028 586	Non qualifié - Aucune expérience et projets similaires fourni par le plombier n°1, absence du plombier n°2, absence de projets similaires pour le maçon n°1 et le chef menuisier métallique et le 2 ^{ème} maçon non proposé. -Site de Gbomblora, Item 3.2, quantités 3 fournies au lieu de 1 demandée. -Site de Gbomblora, Item 4.2.2, il y a une différence au niveau du bordereau des prix unitaires. En lettre le prix proposé est neuf cent mille contre neuf en chiffre. Le montant a été actualisé avec le prix en lettre. La correction totale des erreurs ramène son offre à un montant de 331 028 586 FCFA avec un taux de variation de 174%.
3	BEGEP	139 341 079	118 585 660	139 931 079	Qualifié -Site de Malba, item 4.1, quantité 0 fourni au lieu de 1 demandée. La prise en compte de cette erreur de 590 000 FCFA TTC ramène son offre à 139 931 079 FCFA soit une variation de 0,4%.
4	COBUTAM	136 600 092	112 779 040	133 079 267	Non qualifié - 02 aigues vibrant fournies au lieu de 03 demandées -Site de Malba, sous total 4 : Erreur de sommation, au lieu de 3 050 000 FCFA, il a été considéré 1 000 000 FCFA soit une augmentation de 2 050 000 FCFA. -Site de Boussera, item 2.1, quantités fournie 1 au lieu de 0 demandée, La correction totale des erreurs ramène son offre à un montant de 133 079 267 FCFA avec un taux de variation de - 2, 6%.
5	Groupement HYDRO BAT TM/FAC	118 989 430	102 308 500	120 724 030	Non qualifié Expériences similaires non probants après authentification -Site de Gbomblora, sous total 4 : Erreur de Sommation : 10 587 500 FCFA au lieu de 9 117 500 FCFA soit une augmentation de 1 470 000 FCFA. La correction totale ramène son offre à un montant de 120 724 030 FCFA soit une variation de 1,5%.
Attributaire		Achèvement des travaux de trois (03) Adductions d'Eau Potable Simplifiées à Bousséra, Gbomblora et Malba dans la région du Sud-Ouest au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA) attributaire à l'entreprise BEGEP pour un montant de cent trente-neuf millions neuf cent trente et un mille soixante-dix-neuf (139 931 079) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.			

Résultats provisoires

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

MANIFESTATION D'INTERET RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN AUDIT SPECIFIQUE SUR L'UTILISATION DES FONDOS REÇUS DU FSR-B PAR LES STRUCTURES BENEFICIAIRES, GESTION 2022 ET 2023
Financement : budget FSR-B, gestion 2024 - Date de publication de l'avis : 23/11/2023 - Date d'ouverture des plis : 29/11/2023
Date de délibération : 23/02/2024 - Nombre de plis reçus : 12

N° Ordre	CONSULTANTS	Domaine d'activités	Expériences (Nombres d'années) En cas de groupement c'est l'expérience du chef de fil	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues sur la période du (2020 à 2023)	Observations
1	FUDICAL EXPERTISE AK	OK	26 ans	OK	16 Justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
2	Groupement SECCAPI AUDIT ET CONSEILS / CONVERGENCE AUDIT & CONSEILS	OK	32 ans	OK	18 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
3	CGI<C AFRIQUE	OK	32 ans	OK	19 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
4	SYNEX CONSULTING SARL	OK	11 ans	OK	46 justifiés	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement EPG SARL / KMC SARL	OK	10 ans	OK	17 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
6	Groupement IA CONSULTING / A.E.C	OK	28 ans	OK	36 justifiés	Retenu pour la suite de la procédure
7	Groupement COB PARTNERS AUDIT CONSEIL / PYRAMIS	OK	16 ans	OK	16 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
8	Groupement FINACS / MKAC / CBS / FIDALLI BURKINA	OK	21 ans	OK	18 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
9	PANAUDIT BURKINA	OK	31 ans	OK	13 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
10	SOGECA INTERNATIONAL	OK	8 ans	OK	27 justifiés	Retenu pour la suite de la procédure
11	2 EC	OK	26 ans	OK	04 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
12	EXO CIECAM	OK	31 ans	OK	05 justifiés	Non retenu pour la suite de la procédure
Consultants qualifiés pour la suite de la procédure		Les trois (03) Consultants : SYNEX CONSULTING SARL, Groupement IA CONSULTING / A.E.C, SOGECA INTERNATIONAL, sont qualifiés pour la suite de la procédure.				

MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

**Rectificatif des résultats de la Manifestation d'intérêt n°2023-007/MUAFH/SG/DMP du 06/12/2023 pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations au titre de l'année 2024 paru dans le quotidien Numéro 3812 (bis) du lundi 12 février 2024 au profit du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH)
Suivant recours préalable du 14/02/2024**

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés: n°2024-0054/MUAFH/SG du 26 janvier 2024 ; Nombre de plis reçus : 740 ; Nombre de plis arrivés hors délais : 00 ; Date d'ouverture des plis : 29 janvier 2024 ; Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3766-3767 du 08-11 décembre 2023

Au lieu de

Nom du Candidat	Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au MUAFH, précisant les 3 lots pour chaque domaine de prestation pour lequel le candidat souscrit	Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi	Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales dans les domaines d'activité qu'il exerce	Téléphone	une copie de l'agrément technique dans les domaines exigé	une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document	Commentaires
B. Prestations courantes et prestation de services							
Lot 13. Gardiennage des locaux (autorisation exigée)							
SECURITE YENHAMMA	Fourni conforme	Fourni conforme	RCCM : BF OUA 2015 B 1857 IFU : 00064676 A OUAGA 13 BP 18 OUAGA 13	70 33 78 78 76 04 80 21	-	Non Fourni	Non Retenu
D. Travaux							
Lot 1. Bâtiment et Travaux Publics (Agrément exigé)							

Résultats provisoires

YEMBOAMA SERVICES	Fourni conforme	Fourni conforme	RCCM N° BFBGD2016M48 IFU N° 00058980 G	70362359/78324480	Expiré		Non Retenu
Lire							
Nom du Candidat	Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au MUAFH, précisant les 3 lots pour chaque domaine de prestation pour lequel le candidat souscrit	Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi	Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales dans les domaines d'activité qu'il exerce	Téléphone	une copie de l'agrément technique dans les domaines exigé	une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document	Commentaires
B. Prestations courantes et prestation de services							
Lot 13. Gardiennage des locaux (autorisation exigée)							
SECURITE YENHAMMA	Fourni conforme	Fourni conforme	RCCM : BF OUA 2015 B 1857 IFU : 00064676 A OUAGA 13 BP 18 OUAGA 13	70 33 78 78 76 04 80 21	-	Fourni	Retenu
D. Travaux							
Lot 1. Bâtiment et Travaux Publics (Agrément exigé)							
YEMBOAMA SERVICES	Fourni conforme	Fourni conforme	RCCM N° BFBGD2016M48 IFU N° 00058980 G	70362359/78324480	Fourni		Retenu

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offre ouvert n° 085/2023 lancé pour l'installation et la mise en service de trois (03) régulateurs électroniques de vitesse à la centrale hydroélectrique de Niofila et la fourniture de pièces de rechange à la centrale photovoltaïque de Zagtoui
Publication de l'avis: Publié dans le Quotidien n° 3761 du vendredi 1^{er} décembre 2023 des Marchés Publics.

Financement : Fonds propres SONABEL

Budget prévisionnel : lot 1 : deux cent quarante millions (240 000 000) F CFA TTC ;

lot 2 : vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) F CFA TTC ;

lot 3 : trente-neuf millions (39 000 000) F CFA TTC.

Lot 1 : fourniture, installation et mise en service de trois (03) régulateurs de vitesse à la centrale hydroélectrique de Niofila

N° d'ordre	Entreprise	Montant en F CFA TTC	Montant en F CFA TTC	Observations
		Ouverture	corrigé	
<i>Aucun pli reçu</i>				
Attributaire provisoire : Néant				
Lot 2 : fourniture d'un lot de 200 modules photovoltaïques de 260Wc chacun				
N° d'ordre	Entreprise	Montant en F CFA HVTA		Observations
		Ouverture	corrigé	
01	EKOF WP 78 35 75 47 75 88 30 29	24 500 000	24 500 000-	Conforme :
Attributaire provisoire : EKOF WP pour un montant HTVA de vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) F CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot 3 : fourniture de diverses pièces pour les onduleurs et les auxiliaires de la centrale photovoltaïque de Zagtoui.				
N° d'ordre	Entreprise	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	corrigé	
01	BIS GROUPE bisgroupelec@gmail.com 76 29 90 09/73 36 36 59	45 196 124	-	Non conforme : La garantie de soumission non fournie conformément au point 20.3 IC du DAO l'offre de l'entreprise est écartée pour la suite de l'analyse.
Attributaire provisoire Néant				

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions : N°0004/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour le recrutement de bureaux d'études charges du suivi-contrôle des travaux de construction des châteaux d'eau de Orodara (lot 1) et Kombissiri (lot 2) au profit de l'ONEA.

Financement : ONEA - Date de dépouillement : 08 décembre 2023 - Date de Délibération : 10 janvier 2024

Nombre de plis: Deux (02) Nombre de lots : Deux (02)

Méthode de sélection : Qualité technique et coût de la proposition Note minimale requise : Soixante-dix 70 points/100

Lot 1 Suivi-contrôle des travaux de construction du château d'eau de ORODARA

Nom des consultants	Évaluation technique			Montants lus	Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Classement technique		Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores	Classement

Résultats provisoires

							S(t) T + S(f) F	
Groupement CETRI/HYDRO-CO	84,67	67,73	2 ^e	39 960 713	100	20	87,73	2 ^e
Groupement FASO INGENIERIE/ HYDROCONSULT INTER/CAFI-B	95	76	1 ^{er}	40 000 000	90,90	18,18	94,18	1 ^{er}
Recommandation d'attribution	<i>À la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé. Nom du Consultant : Groupement FASO INGENIERIE/ HYDROCONSULT INTER/CAFI-B pour un montant de quarante millions (40 000 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de onze (11) mois.</i>							
Lot 2 Lot Suivi-contrôle des travaux de construction du château d'eau de KOMBISSIRI								
	Évaluation technique				Évaluation financière		Évaluation combinée	
Nom des consultants	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Classement technique	Montants lus	Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
Groupement CETRI/HYDRO-CO	84,67	67,73	2 ^e	39 960 713	100	20	87,73	2 ^e
Groupement FASO INGENIERIE/ HYDROCONSULT INTER/CAFI-B	95	76	1 ^{er}	40 000 000	90,90	18,18	94,18	1 ^{er}
Recommandation d'attribution	<i>À la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé. Nom du Consultant : Groupement FASO INGENIERIE/ HYDROCONSULT INTER/CAFI-B pour un montant de quarante millions (40 000 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de onze (11) mois.</i>							

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-EST

Rectification des résultats provisoires de la prix N° 2023-003/RCES/PKRT/CADM /SMP du 16/10/2023 dans la revue N°3819 du mercredi 21 février 2024 page 13 au niveau des soumissionnaires

Demande de prix N° 2023-003/RCES/PKRT/CADM /SMP du 16/10/2023 pour les travaux de Réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) équipé d'un système de pompage solaire dans le village de Tampella au profit de la commune de Andemtenga.

Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien n° 3734 du Mercredi 25 Octobre 2023.

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2023/005/RCES/PKRT/C.ADM/M/SMP du 27 /10/ 2023 ; Nombre de plis : Quatre (04) ; Date d'ouverture des plis : 03 Novembre 2023 ; Délibéré le 09/11/2023 ; Financement : Budget Communal/ADCT-KFW-FDC-III 2022/ Gestion 2023.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot Unique : Réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) équipé d'un système de pompage solaire dans le village de Tampella au profit de la commune de Andemtenga.					
Universel Services Burkina	16 995 000 HT	-	16 995 000 HT		Conforme :
E Y T S	17 839 000 HT		17 839 000 HT		Conforme
Groupe Unitus Sarl	17 350 000 HT		17 350 000 HT		Non conforme Prescription technique demande non certifié
SORAF	16 200 000 HT		16 200 000 HT		Non conforme Prescription technique demande non certifié
ATTRIBUTAIRES	Universel Services Burkina pour un montant de seize millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (16 995 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024- 007/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 01 FEVRIER 2024 POUR ENTRETIEN, REPARATION ET MAINTENANCE DES VEHICULES A 04 ROUES AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3814 du mercredi 14 février 2024

CONVOCAION CAM N° 2024-002 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 15/02/2024

Financement : budget CHR, EXERCICE 2024

Nombre de plis reçus : 02 plis. Date d'ouverture des plis : 19 février 2024

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL	Min : 7 754 270 Max : 10 767 770	Min : 8 087 770 Max : 11 434 270			Non Conforme - correction des prix des items 126 et 128 ; taux de variation 6,19%.	1 ^{er}
EDEN SERVICES SARL	Min : 8 787 500 Max : 10 133 500		Min : 10 369 250 Max : 11 957 530		Conforme - Offre anormalement basse	-
ATTRIBUTAIRES	EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL pour un montant minimum de huit millions quatre-vingt-sept mille sept cent soixante-dix (8 087 770) F CFA HTVA et un montant maximum de treize millions cent quarante-quatre mille deux cent soixante-dix (13 144 270) F CFA HTVA suite à une augmentation des quantités des items 27 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 et 49. Le taux de variation est de 14,96%, le délai d'exécution est l'année budgétaire 2024 et un (1) mois par commande.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-008/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 01 FEVRIER 2024 POUR ACQUISITION DE KITS DE CHAMPS ET DE CASAQUES A USAGE UNIQUE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3814 du mercredi 14 février 2024

CONVOCAION CAM N° 2024-002 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 15/02/2024 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2024

Nombre de plis reçus : 05 plis. Date d'ouverture des plis : 19 février 2024

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
UNIVERS BIO-PHARMA	15 127 148		17 850 035		Conforme	1 ^{er}
GMG SARL	16 667 500		a		Non Conforme - item1 : la référence proposée ne renvoie pas à l'article ; - item 2 : la composition de la casaque ne figure pas sur le prospectus proposé.	-
SDM	15 667 500				Non Conforme - item1 : le site proposé ne fournit pas les caractéristiques des éléments composant le kit ; - item 2 : le site proposé ne fournit pas les caractéristiques des éléments composant le kit.	
FASO BIO PHARMA	16 160 900		19 069 862		Conforme	2 ^{ème}
NARO DISTRIBUTION	17 501 000				Non Conforme - les échantillons demandés non fournis.	
ATTRIBUTAIRES	UNIVERS BIO-PHARMA pour un montant de dix-sept millions trois cent cinquante-neuf mille deux cent dix-huit (17 359 218) F CFA HTVA soit vingt millions quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante-dix-sept (20 483 877) F CFA TTC suite à une augmentation des quantités des items 1 et 2. Le taux de variation est de 14,76%, le délai d'exécution est de quatorze (14) jours.					

Résultats provisoires

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-009/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 01 FEVRIER 2024 POUR ACQUISITION DE FIL DE SUTURE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.						
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3814 du mercredi 14 février 2024						
CONVOCACTION CAM N° 2024-002 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 15/02/2024 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2024						
Nombre de plis reçus : 04 plis. Date d'ouverture des plis : 19 février 2024						
Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
UNIVERS BIO-PHARMA	5 895 680				Conforme	1 ^{er}
GMG SARL	5 275 100				Non Conforme - les référence proposée ne renvoie pas aux articles demandés ;	-
FASO BIO PHARMA	5 641 500				Non Conforme - les référence proposée ne renvoie pas aux articles demandés ;	
NARO DISTRIBUTION	5 900 850				Non Conforme - item 2 : aiguille triangulaire 48mm, 1/2 cercle, 90cm proposé au lieu d'aiguille triangulaire 20 mm, 1/2 cercle, 70 cm demandé ; - item 3 : aiguille ronde 48mm, 1/2 cercle, 90cm proposé au lieu de aiguille Ronde 38 mm, 3/8 Cercle, 70 cm demandé ; - item 4 : aiguille triangulaire 48mm, 1/2 cercle, 90cm proposé au lieu d'aiguille Triangulaire 38mm, 3/8Cercle, 70 cm demandé ; - item 6 : aiguille ronde 40mm, 1/2 cercle, 75cm proposé au lieu d'aiguille ronde 37mm, 1/2 cercle, 75 cm demandé ; - item 7 : aiguille triangulaire 48mm, 1/2 cercle, 90cm proposé au lieu d'aiguille triangulaire 40 mm, 1/2 cercle, 90 cm demandé ; - item 8 : aiguille triangulaire 40mm, 1/2 cercle, 75cm proposé au lieu d'aiguille triangulaire 40 mm, 1/2 cercle, 90 cm demandé ; - item 9 : aiguille ronde 40mm, 1/2 cercle, 75cm proposé au lieu d'aiguille ronde 40 mm, 1/2 cercle, 90 cm demandé ; - item 10 : aiguille triangulaire 40mm, 1/2 cercle, 90cm proposé au lieu d'aiguille triangulaire 25 mm, 1/2 cercle, 90 cm demandé.	
ATTRIBUTAIRES	UNIVERS BIO-PHARMA pour un montant de cinq millions huit cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt (5 895 680) F CFA HTVA avec un délai d'exécution est de quatorze (14) jours.					

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix n°2024-001/RCOS/PSSL/ CBEA/SG/M-BEA/CCAM du 16 février 2024 portant acquisition et la livraison sur site de vivre pour cantine scolaires au profit des élèves de la Circonscription d'Education de Base de Biéha. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°3816 du vendredi 16 février 2024, page n°64.

Financement : Budget Communal, (Transfert MENAPLN) Exercice 2024, chapitre 60, article 601, paragraphe 6012. Convocation CCAM : N°2024-024/CBEA/M-BEA/SG/CCAM du 16 février 2024. Date de dépouillement : 20 février 2024 - Nombre de plis reçus : Lot 1 : deux (02) ; Lot 2 : deux (02).

Date de délibération : 23 février 2024.

Lot 1 : Acquisition et la livraison sur site de haricot pour cantine scolaire au profit des élèves de la CEB de Biéha

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	Société de Vente de Céréales Nebnooma	6 380 660		6 380 660		CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 1 ^{er}
02	Elisa Simp Multi Services	6 389 390		6 389 390		CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 2 ^{ème}

Lot 2 : Acquisition et la livraison sur site d'huile pour cantine scolaire au profit des élèves de la CEB de Biéha

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	Société de Vente de Céréales Nebnooma	5 864 500		5 864 500		CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 1 ^{er}
02	Elisa Simp Multi Services	6 929 500		6 929 500		CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 2 ^{ème}

Résultats provisoires

ATTRIBUTAIRES	<p>Lot 1 : Société de Vente de Céréales Nebnooma pour un montant de : six millions trois cent quatre- vingt mille six cent soixante (6 380 660) francs CFA HT, avec un délai de livraison de trente (30) jours.</p> <p>Lot 2 : Société de Vente de Céréales Nebnooma pour un montant de : cinq millions huit cent soixante- quatre mille cinq cents (5 864 500) francs CFA HT, avec un délai de livraison de vingt (20) jours.</p>
----------------------	--

REGION DES HAUTS BASSINS

Résultats de la demande de prix n°2024-01/MCCAT/SG/SNC/DG/PRM du 01 février 2024, pour la confection et l'impression de catalogues et imprimés publicitaires au profit de la Semaine Nationale de la Culture (SNC)

Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien n° 3809 du mercredi 07 février 2024.

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N° 2024-001/MCCAT/SG/SNC/DG/PRM du jeudi 13 février 2024 - Nombre de lots : sept (07) - Nombre de plis : Trente-sept (37) - Financement : Budget de la SNC, Gestion 2024.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : Confection et impression de dépliant et brochures dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC						
AZA Services	2 700 000		2 700 000		Conforme	1er
SITD	2 730 000		2 730 000		Conforme	2ème
DECOM BURKINA	2 751 000		2 751 000		Conforme	3ème
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL		3 304 000		3 304 000	Conforme	4ème
B.T.T	2 940 000		2 940 000		Conforme	5ème
EMF	3 120 000		3 120 000	-	Conforme	6ème
DIPEOTESON SARL	3 220 000		3 220 000		Conforme	7ème
SOCIP	3 382 000		3 382 000		Conforme	8ème
LA BOITE NUMERIQUE	2 430 000		2 430 000		Offre anormalement basse	Non classé
BCS SARL		2 789 284		2 789 284	Offre anormalement basse	Non classé
SHINY SERVICES		3 150 600		3 150 600	Offre anormalement basse	Non classé
Attributaire : AZA SERVICES pour un montant de deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours .						
Lot 2 : confection et impression de badges et cartes dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC.						
DECOM BURKINA	5 450 000		5 450 000		Conforme	1er
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL		6 461 975		6 461 975	Conforme	2ème
SIDICOM	5 780 750		5 780 750		Conforme	3ème
EMF	6 240 000		6 240 000		Conforme	4ème
STECH COMMUNICATION		7 616 015		7 616 015	Conforme	5ème
B.T.T	6 460 000		6 460 000		Conforme	6ème
BCS SARL		6 050 875		6 050 875	Offre anormalement basse	Non classé
SHINY SERVICES		6 318 664		6 318 664	Offre anormalement basse	Non classé
ELITE REGIE PUBLICITAIRE	7 562 000		7 562 000		Offre financière hors enveloppe	Non classé
Attributaire : DECOM BURKINA pour un montant de cinq millions quatre cent cinquante mille (5 450 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours .						
Lot 3 : confection et impression de macarons, immatriculation et fonds de scène dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC						
SITD	4 017 000		4 017 000		Conforme	1er
SHINY SERVICES		4 832 100		4 832 100	Conforme	2ème
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL		5 074 000		5 074 000	Conforme	3ème
BCS SARL		5 131 761		5 131 761	Conforme	4ème
B.T.T	4 540 000		4 540 000		Conforme	5ème
DECOM BURKINA	4 660 000		4 660 000		Conforme	6ème
EMF	4 674 450		4 674 450		Conforme	7ème
SOCIP	5 077 750		5 077 750		Conforme	8ème
Attributaire : SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD) pour un montant de quatre millions dix-sept mille (4 017 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours .						
Lot 4 : confection et impression de catalogue de l'édition et de la plaquette d'art culinaire dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC						
SHINY SERVICES		2 404 250		2 404 250	Conforme	1er
SITD	2 068 000		2 068 000		Conforme	2ème
AZA SERVICES	2 125 000		2 125 000		Conforme	3ème
B.T.T	2 200 000		2 200 000		Conforme	4ème
EMF	2 340 000		2 340 000		Conforme	5ème
BCS SARL		2 979 500		2 979 500	Conforme	6ème
SOCIP	2 539 000		2 539 000		Conforme	7ème
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL		2 398 940		2 398 940	Offre anormalement basse	Non classé
DECOM BURKINA	2 000 000		2 000 000		Offre anormalement basse	Non classé
LA BOITE NUMERIQUE	1 875 000		1 875 000		Offre anormalement basse	Non classé
Attributaire : SHINY SERVICES SARL pour un montant de deux millions quatre cent quatre mille deux cent cinquante (2 404 250) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours .						
Lot 5 : impression de supports de communication dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC						
SITD	7 161 000		7 161 000		Conforme	1er
DECOM BURKINA	7 340 000		7 340 000		Conforme	2ème
BCS SARL		9 011 660		9 011 660	Conforme	3ème
SIDICOM	7 757 500		7 751 500		Conforme	4ème

Résultats provisoires

EMF	8 170 600		8 170 600		Conforme	5ème
DIPEOTESON SARL	8 271 000		8 271 000		Conforme	6ème
EED SARL	8 480 000		8 480 000		Conforme	7ème
SOCIP	8 895 000		8 895 000		Conforme	8ème
SHINY SERVICES		8 407 500		8 407 500	Non Conforme : Offre anormalement basse	Non classé
LA BOITE NUMERIQUE	6 943 500		6 943 500		Non Conforme Offre anormalement basse	Non classé
B.T.T	7 066 000		7 066 000		Non Conforme : Offre anormalement basse	Non classé
IMPERIUM		8 415 005		8 415 005	Non Conforme : Offre anormalement basse	Non classé
ELITE REGIE PUBLICITAIRE	9 060 000		9 060 000		Non Conforme : Offre financière hors enveloppe	Non classé
Attributaire : SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD) pour un montant de sept millions cent soixante un mille (7 161 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						
Lot 6 : confection et impression de gadgets dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC						
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL		3 209 600		3 209 600	Conforme	1er
EED SARL	2 720 200		2 720 200		Conforme	2ème
SIDICOM	2 938 000		2 938 000		Conforme	3ème
Global Performance Management	2 961 000		2 961 000		Conforme	4ème
B.T.T	3 000 000		3 000 000		Conforme	5ème
STECH COMMUNICATION		3 566 550		3 566 550	Conforme	6ème
DIPEOTESON SARL	3 210 000		3 210 000		Conforme	7ème
DECOM BURKINA	2 720 000		2 720 000		Non conforme (Garantie de soumission non fournie)	Non classé
EMF	3 195 000		3 195 000		Non conforme (Montant de la garantie de soumission non conforme (120 000 au lieu de 45000))	Non classé
BCS SARL		3 037 025		3 037 025	Non conforme (offre anormalement basse)	Non classé
Attributaire : IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL pour un montant de trois millions deux cent neuf mille six cent (3 209 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						
Lot 7 : catalogue et imprimés publicitaires dans le cadre du fonctionnement de la SNC						
SHINY SERVICES		1 191 800		1 191 800	Conforme	1er
IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL SARL		1 198 408		1 198 408	Conforme	2ème
DECOM BURKINA	1 090 000		1 090 000		Conforme	3ème
B.T.T	1 158 000		1 158 000		Conforme	4ème
EMF	1 167 000		1 167 000		Conforme	5ème
AZA SERVICES	885 000		885 000		Offre anormalement basse	non classé
BCS SARL		1 150 618		1 150 618	Offre anormalement basse	Non classé
Attributaire : SHINY SERVICES pour un montant de un million cent quatre-vingt-onze mille huit cent (1 191 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours .						

REGION DES HAUTS-BASSINS

DEMANDE DE PRIX N° 2024-002/RHBS/CR/CAB/PRM POUR DES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) POSTES D'EAU AUTONOMES AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS - FINANCEMENT : budget Conseil régional, gestion 2024.

Nombre de plis reçus : 08 plis - Date de Publication : mardi 30 janvier 2024 - Date de dépouillement : jeudi 08 février 2024

Lot unique : travaux de réalisation de trois (3) postes d'eau autonomes (PEA) au profit du Conseil Régional des Hauts Bassins

Soumissionnaires	Evaluation technique du candidat	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Classement général	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
08/02/2024 à 07H43 STAR IMPORT-EXPORT SARL	Non conforme	-----	56 834 700	-----	56 834 700	Non classée	Non Conforme Véhicules fournis non conformes
08/02/2024 à 07H44 H2O SERVICES SARL	Non conforme	-----	53 091 150	-----	53 091 150	Non classée	Non conforme Véhicules fournis non conformes
08/02/2024 à 07H54 ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Conforme	39 500 001	-----	39 600 001	-----	Non classée	Offre anormalement Erreur dans le sous point 8 : cent vingt mille en lettre sur le BPU différent de 100 000 francs CFA en chiffre sur le devis estimatif au niveau de l'item 8.5. Soit un taux de variation de + 0,25%
08/02/2024 à 08H01 AXEL	Non conforme	-----	45 573 960	-----	45 573 960	Non classée	Non conforme -absence du diplôme du chef de mission : RAMADJI Christian -groupe électrogène, marteau piqueur et vibreur à béton non fournis

Résultats provisoires

08/02/2024 à 08H13 2 SI SARL	Non conforme	-----	54 831 060	-----	54 831 060	Non classée	Non conforme Véhicules fournis non conformes
08/02/2024 à 08H15 GENERAL OF BUILDING AND MANAGEMENT	Conforme	-----	56 998 779	-----	56 998 779	Classée 2 ^{ème}	R.A. S
08/02/2024 à 08H15 MAO SARL	Non conforme	-----	56 930 280	-----	56 930 280	Non classée	Non conforme Véhicules fournis non conformes
08/02/2024 à 08H18 CHAMPY FORAGE	Conforme	-----	53 321 250	-----	56 881 250	Classé 1 ^{ère}	Conforme Saut de l'item 3.7 le montant le plus élevé des soumissionnaires au niveau de cet item qui est de 60 000 francs CFA lui a été appliqué. Erreur dans le sous point 7 : huit mille sept cent cinquante en lettre sur le BPU différent de 3 750 en chiffre sur le devis estimatif au niveau de l'item 7.5. Soit un taux de correction de + 6,67%
Attributaire	CHAMPY FORAGE pour un montant de cinquante-six millions huit cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (56 881 250) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

<p>DEMANDE DE PRIX N° 2024-002/RHBS/CR/CAB/PRM DU 05 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (5) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS. FINANCEMENT : budget Conseil régional, gestion 2024. - Nombre de plis reçus : 11 plis - Date de Publication : mardi 30 janvier 2024 Date de dépouillement : jeudi 08 février 2024</p> <p>Lot 1 : travaux de réalisation de deux (2) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans le village de Lidara (commune de Orodara) et dans le village de Sogossagasso (commune de Bobo) au profit du Conseil Régional des Hauts Bassins.</p>							
Soumissionnaires	Evaluation technique du candidat	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Classement général	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
08/02/2024 à 07H43 STAR IMPORT-EXPORT SARL	Non conforme	-----	11 800 000	-----	11 800 000	Non classée	Non Conforme M. OUEDRAOGO constant proposé au lot 1 comme chef de mission n'a pas fourni de diplôme
08/02/2024 à 07H46 SAINT REMY	Non conforme	-----	10 738 000	-----	10 738 000	Non classée	Offre anormalement basse
08/02/2024 à 07H46 E.G.E.E.M	Conforme	-----	12 449 000	-----	12 449 000	Classée 2 ^{ème}	R.A.S
08/02/2024 à 07H50 E.KO.C.T CONSTRUCTION ET TRANSPORT	Conforme	9 622 020	-----	9 622 020	-----	Non classée	Non conforme Camion servicing non conforme et visite de site non effectuée
08/02/2024 à 07H54 ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Non conforme	9 000 000	-----	9 000 000	-----	Non classée	Offre anormalement basse
08/02/2024 à 08H10 PACO BTP	Conforme	-----	13 263 900	-----	13 263 900	Classée 3 ^{ème}	R.A. S
08/02/2024 à 08H13 2 SI SARL	Conforme	-----	12 000 128	-----	12 000 128	Classée 1 ^{ère}	R.A. S
08/02/2024 à 08H15 GENERAL OF BUILDING AND MANAGEMENT	Conforme	-----	13 299 780	-----	13 299 780	Classée 5 ^{ème}	R.A. S
08/02/2024 à 08H15 MAO SARL	Conforme	-----	13 295 060	-----	13 295 060	Classé 4 ^{ème}	R.A.S
Attributaire	2SI SARL pour un montant de douze millions cent vingt-huit (12 000 128) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Résultats provisoires

Lot 2 : travaux de réalisation de trois (3) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au CEG de Bonzan Bwaba (commune de Founzan) ; à Koumbia (commune de Koumbia) et à Karaba (commune de Houndé) au profit du Conseil Régional des Hauts Bassins.

Lot 2 : travaux de réalisation de trois (3) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au CEG de Bonzan Bwaba (commune de Founzan) ; à Koumbia (commune de Koumbia) et à Karaba (commune de Houndé) au profit du Conseil Régional des Hauts Bassins.

Lot 2 : travaux de réalisation de trois (3) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au CEG de Bonzan Bwaba (commune de Founzan) ; à Koumbia (commune de Koumbia) et à Karaba (commune de Houndé) au profit du Conseil Régional des Hauts Bassins.

Soumissionnaires	Evaluation technique du candidat	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Classement général	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
08/02/2024 à 07H43 STAR IMPORT-EXPORT SARL	Conforme	-----	17 700 000	-----	17 700 000	Classée 3 ^{ème}	R.A.S
08/02/2024 à 07H46 ENTREPRISE SAINT REMY	Conforme	-----	15 593 700	-----	15 593 700	Non classée	Offre anormalement basse
08/02/2024 à 07H46 E.G.E.E.M	Conforme	-----	18 673 500	-----	18 673 500	Classée 4 ^{ème}	R.A.S
08/02/2024 à 07H50 E.KO.C.T CONSTRUCTION ET TRANSPORT	Conforme	14 043 000	-----	14 043 000	-----	Non classée	Non conforme Visite de site non effectuée
08/02/2024 à 07H54 ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Non conforme	13 500 000	-----	13 500 000	-----	Non classée	Offre anormalement basse
08/02/2024 à 08H02 AXEL Tél : 70 44 95 98	Conforme	-----	15 915 840	-----	15 915 840	Classée 2 ^{ème}	Offre anormalement basse
08/02/2024 à 08H10 PACO BTP	Conforme	-----	17 292 900	-----	17 292 900	Classée 2 ^{ème}	R.A. S
08/02/2024 à 08H13 2 SI SARL	Non conforme	-----	18 000 192	-----	18 000 192	Non classée	Atelier de forage fourni non conforme
08/02/2024 à 08H15 GENERAL OF BUILDING AND MANAGEMENT	Conforme	-----	19 949 670	-----	19 949 670	Classé 6 ^{ème}	R.A.S
08/02/2024 à 08H15 MAO SARL	Conforme	-----	19 942 542	-----	19 942 542	Classée 5 ^{ème}	R.A.S
08/02/2024 à 08H16 UK DRILLING COMPANY	Conforme	14 550 000	-----	14 550 000	-----	Classée 1 ^{ère}	R.A.S
Attributaire	UK DRILLING COMPANY pour un montant de quatorze millions cinq cent cinquante mille (14 550 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N° 2024-005/RHBS/CR/CAB/PRM DU 10/01/2024 POUR LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DE VEHICULES A QUATRE (4) ROUES DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS.

FINANCEMENT : budget Conseil régional, gestion 2024 - Nombre de plis reçus : 01 pli

Date de Publication : mardi 30 janvier 2024 - Date de dépouillement : mercredi 07 février 2024

Lot unique : maintenance et réparation de véhicules à quatre (4) roues au profit du conseil régional des Hauts Bassins.

Soumissionnaires	Evaluation technique du candidat	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Classement général	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
07/02/2024 à 08H24 GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Conforme	-----	Min= 7 300 837 Max= 12 905 247	-----	Min= 7 300 837 Max= 12 905 247	1 ^{er}	R.A. S
Attributaire	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE pour un montant minimum de sept millions trois cent mille huit cent trente-sept (7 300 837) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions neuf cent cinq mille deux cent quarante-sept (12 905 247) francs CFA TTC pour un délai de validité : année budgétaire 2024, avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.						

Relatif à la Demande de Prix à Commande N° 2024-007/MESRI/SG/UNB/P/PRM pour l'achat de billets d'avion au profit de l'Université Nazi BONI (UNB) - Date d'ouverture des plis : Vendredi 09 février 2024 - Source de financement : Budget UNB, Exercice 2024.

Référence de la publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics : : N° 3804 du mercredi du 31 janvier 2024.

Moyenne pondérée = 26 980 000 ; Borne Inférieure = 22 933 000 ; Borne Supérieure = 31 027 000

N°	Soumissionnaire	Montant de l'offre en FCFA		Observations et classement
		Lu	Corrigé	
01	AGENCE CHRIST VOYAGE	Minimum: 16 078 500 HT Maximum: 26 797 500 HT	-	Non Conforme, non classé Agrément IATA (accréditation en tant qu'agent IATA) non fourni
02	MAUBAH VOYAGES	Minimum: 14 100 000 HT Maximum: 23 500 000 HT	Minimum: 14 100 000 HT Maximum: 23 500 000 HT	Conforme et classé 1 ^{er}
03	GTC	Minimum: 14 220 000 HT Maximum: 23 700 000 HT	-	Non Conforme, non classé Agrément IATA (accréditation en tant qu'agent IATA) non fourni
04	AGENCE TALBYA	Minimum: 12 810 000 HT Maximum: 21 350 000 HT	Minimum: 12 810 000 HT Maximum: 21 350 000 HT	Non classé Offre anormalement basse
05	DONLET VOYAGES & SERVICES	Minimum: 13 500 000 HT Maximum: 22 500 000 HT	Minimum: 13 500 000 HT Maximum: 22 500 000 HT	Non classé Offre anormalement basse

Résultats provisoires

06	KAREL TRAVELS EXCURSIONS	Minimum: 13 500 000 HT Maximum: 27 000 000 HT	-	Non Conforme, non classé Ecartée car les montants minimum (13 500 000) et maximum (27 000 000) mentionnés sur la lettre de soumission diffèrent de ceux figurant sur le bordereau des prix (minimum = 14 250 000 et maximum = 23 750 000). (Voir circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 qui stipule que toute offre est écartée lorsque, sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission, diffère de celui figurant sur la facture pro-forma et ou le devis estimatif).
Attributaire :		MAUBAH VOYAGES pour un montant minimum de quatorze millions cent mille (14 100 000) Francs CFA HTVA et d'un montant maximum de vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution d'un (01) an d'exercice budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande. Suite à une augmentation des quantités maximales à hauteur de 14% en faisant passer le nombre de billets d'avion de 50 à 57, le montant maximum a été corrigé à vingt-six millions sept cent quatre-vingt-dix mille (26 790 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution d'un (01) an d'exercice budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande.		

REGION DU PLATEAU CENTRAL

SYNTHESE DE PUBLICATION DE LA DEMENDE DE PRIX N°2024-001/RPCL/PGNZ/CMEG/M/SG/PRM du 18/01/2024 relative aux travaux de construction d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Méguet.

Date de Publication : Quotidien n°3801 du vendredi 26 janvier 2024 - Date de dépouillement : 05 février 2024 -

Financement : MENAPL + BC, gestion 2024 - Nombre de plis reçus : lot1 : dix (10), lot2 : huit (08),

Nombre de plis reçus hors délai : un (01) - Nombre de lots : 02

Lot1 : travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin à Kabouda

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E.O.F.F		69 504 230		69 504 230	Non conforme Absence de pièces administratives	
ECMAFBTP		69 845 507		69 845 507	Conforme	2 ^{ème}
T C M		73 904 962		73 883 722	Non conforme (pour agrément technique expiré) Absence de pièces administratives. Au niveau des latrines Item 1.2 discordance entre le montant en lettres et en chiffre. Lire 2000 en lettres au lieu de 20 000 en chiffre.	
SOGEBAT		75 818 308		51 872 324	Non conforme (variation de 32,58 pour cent après correction de son offre financière). -Au niveau de 04 salles de classe Les items 3.16 ;7.4 ;7.5 ne figurant pas dans le bordereau des prix unitaires et dans le devis estimatif, la CCAM a jugé bon de proposer le montant des prix unitaires le plus élevé des offres des soumissionnaires. -Au niveau de 02 ateliers- magasins Discordance entre le montant en lettres et en chiffre au niveau des items 2.6 ;2.7 ;2.8 et 2.9 ; lire respectivement en lettres 800 ;800 ;800 ;800 ;50 000 et en chiffre 80 000 ;6000 ;80 000 ;1000 ;70 000 -Au niveau des 02 ateliers- magasins Lire 15 794 286 TTC au lieu de 38 088 532 TTC car le devis proposé est déjà pour 02 ateliers -02 magasins.	
ESIBA		64 436 005		64 388 805	Non conforme (pour offre anormalement basse) Au niveau des 04 salles de classe. - Electricité Item 5.9 Erreur de multiplication. Lire 60 000 au lieu de 80 000 Item 5.10 Erreur de multiplication. Lire 80 000 au lieu de 100 000.	
ESE	57 234 461	67 536 663	56 831 131	67 060 735	Non conforme (agrément technique T3 joint au lieu de B1 minimum) Latrine à 03 postes -Au niveau de superstructure Item 3.3 Erreur de multiplication. Lire 14 560 au lieu de 364 000 Item 3.4 Erreur de multiplication. Lire 27 550 au lieu de 22 040 Item 3.5 Erreur de multiplication. Lire 39 600 au lieu de 99 000	
B B I	61 160 084	72 168 899	61 161 043	72 170 030	Non conforme -Absence de pièces administratives Au niveau des 04 salles de classe Corrections faites sur les items (erreurs de calcul) 1.3 ;1.6 ;1.7 ;2.3 ;2.4 ;2.5 ;2.6 ;2.7 ;2.9 ;2.10 ;2.11 Au niveau des 02 ateliers-magasins Corrections faites sur les items (erreurs de calcul)	

Résultats provisoires

					1.3 ;1.5 ;1.7 ;2.3 ;2.4 ;2.5 ;2.6 ;2.7 ;2.8 ;2.9 ;2.10 ;2.11 ;3.1 ;3.2 ;3.3 ;3.4 ;3.5 ;3.6 ;3.10 ;3.12 ;3.14 ;4.2 ;4.5 ;4.6 ;4.7 ;7.1 ;7.3 ;7.4 Au niveau de latrines à 03 postes Corrections faites sur les items (erreurs de calcul) 1.4 ;1.6 ;2.2 ;2.4 ;2.5 ;2.8 ;2.9	
RATEBA SERVICES		64 767 300		64 746 144	Non conforme (pour offre anormalement basse) Au niveau des 02 ateliers-magasins Erreur de sommation du sous total IV Charpente-couverture. Lire 5 256 911 au lieu de 5 885 709	
EZAF- BTP		72 582 360		69 822 632	Conforme Au niveau de 04 salles de classe IV- item 4.2 discordance du montant en lettres et en chiffre (lire en lettres 8 500 au lieu en chiffre 9000) VII- item 7.3 discordance du montant en lettres et en chiffre (lire en lettres 1300 au lieu de 4 000 en chiffre. -Au niveau 02 Ateliers-magasins Discordance du montant en lettres et en chiffres (lire en lettres 9 500 au lieu de 11 500)	1 ^{er}
AGIT	67 069 538	79 142 054	62 636 421	73 910 977	Non conforme Absence d'attestation de situation cotisante ; absence d'attestation de soumission aux marchés publics -Au niveau de 04 salles de classe Erreurs de calcul faites au niveau des items 1.4 à 1.7 ; 2.8 à 7.5 d'où un sous total corrigé de 30 913 644 HTVA - Au niveau des travaux 02 ateliers –magasins de type1 Corrections faites au niveau des items 2.10 ;2.11 ;7.3 d'où un sous total corrigé de 22 625 285 HTVA -Au niveau des latrines à 03 postes Corrections faites au niveau de l'item 1.3 d'où un sous total de 9 097 492 HTVA	
Lot 2 : Travaux de construction d'une salle de classe + bureau+ magasin à Bollé						
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AGIT	7 357 352	8 681 675	6 205 913	7 322 978	Non conforme Absence d'attestation de situation cotisante ; absence d'attestation de soumission aux marchés publics Offre financière corrigée dont la variation excède quinze pour cent du montant de son enveloppe initiale -Erreur de calcul au niveau du sous total I. Lire 2 133 398 au lieu de 2 528 838 Item 3.10 Erreur de calcul. Lire 84 000 au lieu de 840 000 -Erreur de calcul au niveau du sous total III. Lire 1 325 412 au lieu de 2 081 411 Il en résulte un total général Hors TVA 6 205 913 au lieu de 7 357 352. Hors TVA	
RATEBA SERVICES		7 694 628		7 694 628	Non conforme (offre financière anormalement basse)	
SOGEBAT		9 531 066		9 531 066	Conforme	3 ^{ème}
ESIBA		9 432 359		9 432 359	Conforme	2 ^{ème}
ERAU SERVICES SARL	7 245 299	8 549 453	7 905 955	9 329 027	Conforme III.3.1 Superstructure Discordance du montant prix unitaire entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif. Lire au niveau du bordereau des prix unitaires 5 500F et au devis 3 250F	1 ^{er}
E S E	6 860 022	8 094 826	10 041 342	11 848 784	Non conforme (Agrément technique T3 joint au lieu de B1 minimum) Après une correction, présente une offre financière anormalement élevée. -Discordance des prix unitaires entre le devis estimatif et le bordereau des prix unitaires. Lire 70 000 sur le bordereau des prix unitaires au lieu de 60 000 au niveau du devis estimatif -Au niveau de l'item 2.6. Erreur de calcul. Lire 3 418 800 au lieu de 341 880	
ECMAF/BTP		9 702 166		9702 166	Conforme	4 ^{ème}
SRHF-BTP SARL	6 145 356	7 251 520	6 127 356	7 230 280	Non conforme (Offre anormalement basse) -Erreur de sommation du total général Hors TVA	
Attributaires provisoires	Lot1 : Etablissement ZIDUEMBA Adama et frères BTP (EZAF/BTP) pour un montant de soixante-neuf millions huit cent vingt-deux mille six cent trente-deux (69 822 632) Francs CFA. TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
	Lot2 : ERAU SERVICES SARL pour un montant HTVA de sept millions neuf cent cinq mille neuf cent cinquante-cinq (7 905 955) Francs CFA et en TTC de neuf millions trois cent vingt-neuf mille vingt-sept (9 329 027) Francs CFA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Résultats provisoires

SYNTHESE DE PUBLICATION DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-001/RPCL/PGNZ/CMEG/M/SG/PRM du 18/01/2024 relative aux travaux de construction d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Méguet.

Date de Publication : Quotidien n°3801 du vendredi 26 janvier 2024 - **Date de dépouillement** : 05 février 2024 - **Financement** : MENAPL + BC, gestion 2024 ; **Nombre de plis reçus** : lot1 : dix (10), lot2 : huit (08),

Nombre de plis reçus hors délai : un (01) ; **Nombre de lots** : 02

Lot1 : travaux de construction d'un Centre d'Education de Base Non Formel (CEBNF) à Zémalga (04 salles de classe+bureau+magasin et électrifiées+ atelier type1 (02 ateliers+o2 magasins) + latrine à 03 postes.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E.O.F.F	58 901 890	69 504 230	58 901 890	69 504 230	Non conforme Absence de pièces administratives	
ECMAFBTP	59 191 108	69 845 507	59 191 108	69 845 507	Conforme	2 ^{ème}
T C M	62 631 324	73 904 962	62 613 324	73 883 722	Non conforme (pour agrément technique expiré) Absence de pièces administratives. Au niveau des latrines Item 1.2 discordance entre le montant en lettres et en chiffre. Lire 2000 en lettres au lieu de 20 000 en chiffre.	
SOGEBAT	64 252 803	75 818 308	43 959 597	51 872 324	Non conforme (variation de 32,58 pour cent après correction de son offre financière). -Au niveau de 04 salles de classe Les items 3.16 ;7.4 ;7.5 ne figurant pas dans le bordereau des prix unitaires et dans le devis estimatif, la CCAM a jugé bon de proposer le montant des prix unitaires le plus élevé des offres des soumissionnaires. -Au niveau de 02 ateliers- magasins Discordance entre le montant en lettres et en chiffre au niveau des items 2.6 ;2.7 ;2.8 et 2.9 ; lire respectivement en lettres 800 ;800 ;800 ;800 ;50 000 et en chiffre 80 000 ;6000 ;80 000 ;1000 ;70 000 -Au niveau des 02 ateliers- magasins Lire 15 794 286 TTC au lieu de 38 088 532 TTC car le devis proposé est déjà pour 02 ateliers -02 magasins.	
ESIBA	54 606 784	64 436 005	54 566 784	64 388 805	Non conforme (pour offre anormalement basse) Au niveau des 04 salles de classe. - Electricité Item 5.9 Erreur de multiplication. Lire 60 000 au lieu de 80 000 Item 5.10 Erreur de multiplication. Lire 80 000 au lieu de 100 000.	
ESE	57 234 461	67 536 663	56 831 131	67 060 735	Non conforme (agrément technique T3 joint au lieu de B1 minimum) Latrine à 03 postes -Au niveau de superstructure Item 3.3 Erreur de multiplication. Lire 14 560 au lieu de 364 000 Item 3.4 Erreur de multiplication. Lire 27 550 au lieu de 22 040 Item 3.5 Erreur de multiplication. Lire 39 600 au lieu de 99 000	
B B I	61 160 084	72 168 899	61 161 043	72 170 030	Non conforme -Absence de pièces administratives Au niveau des 04 salles de classe Corrections faites sur les items (erreurs de calcul) 1.3 ;1.6 ;1.7 ;2.3 ;2.4 ;2.5 ;2.6 ;2.7 ;2.9 ;2.10 ;2.11 Au niveau des 02 ateliers-magasins Corrections faites sur les items (erreurs de calcul) 1.3 ;1.5 ;1.7 ;2.3 ;2.4 ;2.5 ;2.6 ;2.7 ;2.8 ;2.9 ;2.10 ;2.11 3.1 ;3.2 ;3.3 ;3.4 ;3.5 ;3.6 ;3.10 ;3.12 ;3.14 ;4.2 ;4.5 ;4.6 ;4.7 ;7.1 ;7.3 ;7.4 Au niveau de latrines à 03 postes Corrections faites sur les items (erreurs de calcul) 1.4 ;1.6 ;2.2 ;2.4 ;2.5 ;2.8 ;2.9	
RATEBA SERVICES	54 887 542	64 767 300	54 869 613	64 746 144	Non conforme (pour offre anormalement basse) Au niveau des 02 ateliers-magasins Erreur de sommation du sous total IV Charpente-couverture. Lire 5 256 911 au lieu de 5 885 709	
EZAF- BTP	61 510 474	72 582 360	59 171 722	69 822 632	Conforme Au niveau de 04 salles de classe IV- item 4.2 discordance du montant en lettres et en chiffre (lire en lettres 8 500 au lieu en chiffre 9000) VII- item 7.3 discordance du montant en lettres et en chiffre (lire en lettres 1300 au lieu de 4 000 en chiffre). -Au niveau 02 Ateliers-magasins Discordance du montant en lettres et en chiffres (lire en lettres 9 500 au lieu de 11 500)	1 ^{er}
AGIT	67 069 538	79 142 054	62 636 421	73 910 977	Non conforme	

Résultats provisoires

					Absence d'attestation de situation cotisante ; absence d'attestation de soumission aux marchés publics -Au niveau de 04 salles de classe Erreurs de calcul faites au niveau des items 1.4 à 1.7 ; 2.8 à 7.5 d'où un sous total corrigé de 30 913 644 HTVA - Au niveau des travaux 02 ateliers –magasins de type1 Corrections faites au niveau des items 2.10 ;2.11 ;7.3 d'où un sous total corrigé de 22 625 285 HTVA -Au niveau des latrines à 03 postes Corrections faites au niveau de l'item 1.3 d'où un sous total de 9 097 492 HTVA	
Attributaire Provisoire	Etablissement ZIDOUEMBA Adama et frères BTP (EZAF/BTP) pour un montant HTVA de cinquante-neuf millions cent soixante-onze mille sept cent vingt-deux (59 171 722) Francs CFA et de soixante-neuf millions huit cent vingt-deux mille six cent trente-deux (69 822 632) Francs CFA. TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 : Travaux de construction d'une salle de classe + bureau+ magasin à Bollé						
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AGIT	7 357 352	8 681 675	6 205 913	7 322 978	Non conforme Absence d'attestation de situation cotisante ; absence d'attestation de soumission aux marchés publics Offre financière corrigée dont la variation excède quinze pour cent du montant de son enveloppe initiale -Erreur de calcul au niveau du sous total I. Lire 2 133 398 au lieu de 2 528 838 Item 3.10 Erreur de calcul. Lire 84 000 au lieu de 840 000 -Erreur de calcul au niveau du sous total III. Lire 1 325 412 au lieu de 2 081 411 Il en résulte un total général Hors TVA 6 205 913 au lieu de 7 357 352. Hors TVA	
RATEBA SERVICES	6 520 871	7 694 628	6 520 871	7 694 628	Non conforme (offre financière anormalement basse)	
SOGEBAT	8 077 174	9 531 066	8 077 174	9 531 066	Conforme	3 ^{ème}
ESIBA		9 432 359		9 432 359	Conforme	2 ^{ème}
ERAU SERVICES SARL	7 245 299	8 549 453	7 905 955	9 329 027	Conforme III.3.1 Superstructure Discordance du montant prix unitaire entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif. Lire au niveau du bordereau des prix unitaires 5 500F et au devis 3 250F	1 ^{er}
E S E	6 860 022	8 094 826	10 041 342	11 848 784	Non conforme (Agrément technique T3 joint au lieu de B1 minimum) Après une correction, présente une offre financière anormalement élevée. -Discordance des prix unitaires entre le devis estimatif et le bordereau des prix unitaires. Lire 70 000 sur le bordereau des prix unitaires au lieu de 60 000 au niveau du devis estimatif -Au niveau de l'item 2.6. Erreur de calcul. Lire 3 418 800 au lieu de 341 880	
ECMAF/BTP	8 222 174	9 702 166	8 222 174	9702 166	Conforme	4 ^{ème}
SRHF-BTP SARL	6 145 356	7 251 520	6 127 356	7 230 280	Non conforme (Offre anormalement basse) -Erreur de sommation du total général Hors TVA	
Attributaires provisoires	Lot1 : Etablissement ZIDOUEMBA Adama et frères BTP (EZAF/BTP) pour un montant HTVA de cinquante-neuf millions cent soixante-onze mille sept cent vingt-deux (59 171 722) Francs CFA et de soixante-neuf millions huit cent vingt-deux mille six cent trente-deux (69 822 632) Francs CFA. TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
	Lot2 : ERAU SERVICES SARL pour un montant HTVA de sept millions neuf cent cinq mille neuf cent cinquante-cinq (7 905 955) Francs CFA et en TTC de neuf millions trois cent vingt-neuf mille vingt-sept (9 329 027) Francs CFA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					



APPELS D'OFFRES ***DES MINISTRES ET INSTITUTIONS*** ***MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES***

- | | |
|---|-------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 32 |
| * Marchés de Travaux | P. 44 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 48 |

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT (SND)

Couvertures médiatiques et conception de spots au profit du Service National pour le Développement (SND).

Avis de demande de prix à commandes
N : 2024-016/PM/SG/SND/DG/PRM du 01/03/2024
Financement : Budget SND-Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, Exercice 2024, du *Service National pour le Développement (SND)*.

1. Le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la couverture médiatique et la conception de spots au profit du Service National pour le Développement (SND) tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots:

- **Lot 1** : Couvertures médiatiques et diffusion de communiqués au profit du SND avec un montant prévisionnel de **7 500 000 de francs CFA TTC**.
- **Lot 2** : Conception et diffusion de spots télé au profit du SND avec un montant prévisionnel de **7 500 000 francs CFA TTC**.

3. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatre (04) mois pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1^{er} étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) pour chaque lot** à l'Agence Comptable du SND. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1^{er} étage, avant le **11/03/2024 à 09h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Yombié BAYALA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit de la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP).

Avis de demande de prix à commandes
N°2024-00015/MEFP/SG/DMP du 29/02/2024
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit de la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Fourniture et Services courants

-Lot 1 : fourniture de pause-café, pause-café renforcée et location de salles au profit de la DGEP à Bobo Dioulasso ;

-Lot 2 : fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit de la DGEP à Ouagadougou.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024, et les délais d'exécution est trente (30) jours par commandes pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA** pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 1 et sept cent mille (700 000) FCFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **13/03/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

NB : Les budgets prévisionnels sont de :

Lot 1 : Vingt-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille (29 975 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Vingt-six millions vingt-cinq mille (26 025 000) francs CFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Économie et des Finances

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

Achat de billets d'avion pour les missions extérieures au profit de l'ANRP

**Avis de demande de prix à commandes
N° 2024-011/MSHP/SG/ANRP/PRM du 28 FEVRIER 2024
Financement : BUDGET ANRP, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique.

1. L'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'achat de billets d'avion pour les missions extérieures tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Le budget prévisionnel est de **douze millions cinq cent mille (12 500 000) Francs CFA**.
3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de l'ANRP Rue : Koumda Yonré, au siège de l'ANRP /Ex DGPML

Ville : Ouagadougou

Pays : BURKINA FASO

Numéro de téléphone 70 23 22 20

Adresse électronique : viebangre@yahoo.fr

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence comptable de l'ANRP sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou, siège de l'ANRP/Ex DGPML, 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso et moyennant

paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** auprès du Régisseur de recettes : **Téléphone : (00226) 70 26 76 17 / 79 07 39 36.**

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises **au secrétariat de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique** au plus tard le **11/03/2024 avant 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Seydou BANGRE

MINISTRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITE URBAINE ET DE SECURITE ROUTIERE

Acquisition de radars de dernière génération au profit de l'ONASER

**Avis d'appel d'offres ouvert N° 2024 0007
/MTMUSR /SG/DMP du 06/02/2024
Financement Budget de l'Etat, exercice 2024
de l'ONASER**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

Le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer ses programmes, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des radars de dernière génération au profit au profit de l'ONASER. Le budget prévisionnel est de deux cent millions (200 000 000) FCFA.

3 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, ensemble ses modificatifs et ouvert à tous les candidats éligibles.

4 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *direction des marchés publics sise au 2ème étage, Hôtel Administratif ; Ouagadougou ; Boîte postale 03 BP 7048 Ouagadougou ; Numéro de téléphone : (00226) 25 49 77 10/69 69 45 83/73 91 18 59 ; Adresse électronique : dmp@transport.gov.bf* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après ci-dessus indiquée du lundi au vendredi de 7H30 mns à 16H00mn.

5 Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *cent cinquante mille (150 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après la *direction des marchés publics sise au 2ème étage, Hôtel Administratif ; Ouagadougou ; Boîte postale 03 BP 7048 Ouagadougou ; Numéro de téléphone : (00226) 25 49 77 10/69 69 45 83/73 91 18 59.* La méthode de paiement sera au comptant. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

7 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat de la *direction des marchés publics sise au 2ème étage, Hôtel Administratif ; Ouagadougou ; Boîte postale 03 BP 7048 Ouagadougou ; Numéro de téléphone : (00226) 25 49 77 10/69 69 45 83/73 91 18 59* au plus tard le **04/04/2024 à 09 heures 00 minute.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *six millions (6 000 000) en FCFA* conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/04/2024 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : *salle de réunion du ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière sise au 2ème étage, Hôtel Administratif ; Ouagadougou ; Boîte postale 03 BP 7048 Ouagadougou ; Numéro de téléphone : (00226) 25 49 77 10/69 69 45 83/73 91 18 59 ;*

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Issa BARRO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

ACQUISITION ET LA POSE DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE L'ARCEP

**APPEL D'OFFRES N°2024-010/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR
Financement : FONDS PROPRES ARCEP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 22 décembre 2023 de l'avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans le cadre de l'exécution de son budget 2024, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison et la pose de mobilier de bureau à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition et la pose de mobilier de bureau au profit de l'ARCEP est composé d'un lot unique avec un montant prévisionnel de **soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA TTC**.

Le délai de livraison et de pose ne devrait pas excéder soixante-quinze (75) jours calendaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn.**

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60. La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte BICIA-B N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA** ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn.** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'équipements

AAOO N° 002 /2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour le renforcement des liaisons 33 kV Ouaga 2000 –Komsilga.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaires d'un agrément de catégorie R2 (réseau électrique) au minimum du Ministère en charge de l'énergie, des mines et des carrières, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations à exécuter, en lot unique, ont un budget prévisionnel de quatre cent soixante-douze millions (472 000 000) F CFA TTC.
Le délai d'exécution des prestations est de deux cent quarante (240) jours.
4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA à la caisse siège, sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **13/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/04/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture et pose de 150 jeux de Détecteurs de Défaut Aérien (DDA) sur les lignes HTA dans la région de l'EST (DRCE) SONABEL.

Avis de Demande de Prix N° 008/2024

9. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

10. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marché pour la fourniture et pose de 150 jeux de Détecteurs de Défaut Aérien (DDA) sur les lignes HTA dans la région de l'EST (DRCE) SONABEL en lot unique.

Lot unique : fourniture et pose de 150 jeux de Détecteurs de Défaut Aérien (DDA) sur les lignes HTA dans la région de l'EST (DRCE) SONABEL.

11. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaires d'un agrément R2 du Ministère de l'Énergie.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de : cent trente-deux millions cinq cent mille (132 500 000) F CFA TTC

12. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder cent quatre-vingts (180) jours.

13. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis au 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de demande de prix au secrétariat du département des marchés au 3^{ème} étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

14. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88 au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot unique, à la caisse siège au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

15. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88 au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **13/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot unique : **de deux millions six cent mille (2 600 000) F CFA.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

16. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture de deux (02) extracteurs pour la salle de machine de la centrale Bobo II.

DPX N° 014/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de deux (02) extracteurs pour la salle de machine de la centrale Bobo II.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de vingt-huit millions cinq cent mille (**28 500 000**) F CFA TTC, Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder cent vingt (120) jours.

3. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis au 3^{ème} étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima_ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3^{ème} étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

4. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3^{ème} étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** F CFA pour le lot unique, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3^{ème} étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **13/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot unique : cinq cent soixante-dix mille (570 000) F CFA

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3^{ème} étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Acquisition de système de vidéoconférence et de divers matériels audio-visuels au profit de la SONABEL

DPX N° 017/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de système de vidéoconférence et de divers matériels audio-visuels au profit de la SONABEL en deux (02) lots définis comme suit :

- lot 1 : acquisition de postes téléphoniques SIP au profit de la SONABEL
Patte d'Oie ;

- lot 2 : fourniture, installation et mise en service d'un système de vidéoconférence dans la salle de réunions de SONABEL KOMSILGA.

7. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les budgets prévisionnels des acquisitions sont de :

- lot 1 : six millions (6 000 000) F CFA TTC,
- lot 2 : dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC.

8. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots.**

9. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « *secretariat.dg@sonabel.bf* ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

10. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA**, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

11. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **14/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cent vingt-quatre mille (124 000) F CFA,
- lot 2 : trois cent quatre-vingt mille (380 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

12. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'équipements.

DPX N° 012/2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marché pour la fourniture d'équipements et intégration des cellules 20 kV et 33 kV au SCADA de la centrale de Fada en lot unique.

Lot unique : fourniture d'équipements et intégration des cellules 20 kV et 33 kV au SCADA de la centrale de Fada.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de : quatre-vingt-sept millions deux cent mille (87 200 000) F CFA TTC

4. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder cent quatre-vingts (180) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis au 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de demande de prix au secrétariat du département des marchés au 3^{ème} étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88 au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot unique, à la caisse siège au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88 au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **14/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- Lot unique : d'un million sept cent mille (1 700 000) F CFA.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture d'outillages pour le garage automobile à la SONABEL en deux (02) lots

Avis de Demande de Prix N° 018/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

13. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'outillages pour le garage automobile à la SONABEL en deux (02) lots définis comme suit :
- lot 1 : fourniture d'outillages électriques,
 - lot 2 : fourniture d'outillages mécaniques.
14. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Les budgets prévisionnels des acquisitions sont de :
- lot 1 : quinze millions (15 000 000) F CFA TTC,
 - lot 2 : trente-trois millions (33 000 000) F CFA TTC.
15. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chacun des lots.
16. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
17. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 1 et de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
18. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au

Secrétariat de la Direction des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **15/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : trois cent mille (300 000) F CFA,
- lot 2 : six cent soixante-dix-neuf mille (679 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

19. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la CARFO (contrat à commande) en deux (02) lots

Avis de demande de prix N°:2024-003/CARFO/DG/DMP

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

Budget prévisionnel 50 791 040 F CFA en deux (02) lots

LOT 1 : 27 291 040 F CFA

LOT 2 : 23 500 000 F CFA

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la CARFO en deux (02) lots tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (préciser le type d'agrément le cas échéant) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et qu'elles soient en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots.
Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 1 an pour le contrat et-vingt-un (21) jours maximum pour chaque ordre de commande.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent dix-huit mille sept cent (818 700) francs CFA pour le lot 1 et de sept cent cinq mille (705 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 2537 69 85 à 90 au 3ème étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à ouaga 2000, avant le **13/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite le même jour à partir de 9 heures 30 minutes heure TU en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la CARFO (contrat à commande) en deux (02) lots

Avis de demande de prix N° :2024-003/CARFO/DG/DMP

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

Budget prévisionnel 50 791 040 F CFA en deux (02) lots

LOT 1 : 27 291 040 F CFA

LOT 2 : 23 500 000 F CFA

1. La CARFO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la CARFO en deux (02) lots tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (préciser le type d'agrément le cas échéant) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et qu'elles soient en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 1 an pour le contrat et-vingt-un (21) jours maximum pour chaque ordre de commande.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent dix-huit mille sept cent (818 700) francs CFA pour le lot 1 et de sept cent cinq mille (705 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 2537 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à ouaga 2000, avant le **14/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite le même jour à partir de 9heures 30 minutes heure TU en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT (SND)

Travaux de réfection de bâtiments au profit du SND

Avis de demande de prix
N°: 2024-017/PM/SG/ SND /DG/PRM du 01/03/2024
Financement : *Budget SND-Exercice 2024*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024, du *Service National pour le Développement (SND)*.

1. Le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet des travaux de réfection de bâtiments au profit du SND, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en **deux (02) lots** :

Lot 1 : *Travaux de réfection du circuit électrique du bâtiment de la DG-SND.*

Montant prévisionnel lot 1 : 7 500 000 FCFA TTC.

Lot 2 : *Travaux de réfection d'une salle de cours au Centre de Formation et de Production de Badala (CFP-B).*

Montant prévisionnel lot 2 : 8 000 000 FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours** pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, *1er étage*.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** pour chaque **lot** à *l'agence comptable du SND*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** pour chaque **lot**, devraient parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, *1er étage*, avant le **12/03/2024 à 09h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

Yombié BAYALA

CONCEPTION ET LA REALISATION D'OUTILS ET DE GADGETS DE COMMUNICATION

APPEL D'OFFRES N° 2024-009/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 22 décembre 2023 de l'avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans la cadre de l'exécution de son budget 2024, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la conception et la réalisation d'outils et de gadgets de communication à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn GMT**.

L'appel d'offres est constitué de deux (02) lots à savoir :

- **Lot n°1 : Conception et réalisation d'agendas et de calendriers 2025 au profit de l'ARCEP** avec un budget prévisionnel de **vingt-huit millions (28 000 000) de FCFA TTC** ;
- **Lot n°2 : Conception et la réalisation de gadgets publicitaires au profit de l'ARCEP** avec un budget prévisionnel de **quarante millions (40 000 000) de FCFA TTC**.

Le délai de livraison pour chaque lot devrait être compris entre trente (30) jours et quarante-cinq (45) jours.

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA par lot** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte BICIA-B N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot n°1 : Huit cent quarante mille (840 000) FCFA** ;
- **Lot n°2 : Un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** ;

ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de construction du poste 225/33 kV de Banfora.

AAOOI N° 087/2023

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2023 afin de financer les travaux de construction du poste 225/33 kV de Banfora.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction du poste 225/33 kV de Banfora.
3. Les prestations à exécuter sont en lot unique : Travaux de construction du poste 225/33 kV de Banfora.
Le budget prévisionnel de ces travaux est de onze milliards cent soixante-seize millions (11 176 000 000) F CFA TTC.
Le délai d'exécution des travaux est de quatre cent quatre-vingt (480) jours maximum.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : salif.lamizana@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés au 3^{ème} étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes disposant d'un agrément de catégorie R3 minimum du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trois cent mille (300 000) F CFA, à la caisse siège au premier étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou. Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à la VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies et un CD ou une clé USB contenant les bordereaux des prix en format EXCEL actif et les offres techniques et financières en version PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, 3^{ème} étage au siège de la SONABEL, porte n° 88, au plus tard le **26/04/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent vingt-trois millions (223 000 000) francs CFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et aux DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26/04/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3^{ème} étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Câblage réseaux sur plusieurs sites à Ouaga

Avis de Demande de Prix N°007 /2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet le câblage réseaux sur plusieurs sites à Ouaga
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso.

Les travaux en trois (03) lots sont définis comme suit :

- **lot 1** : câblages réseaux du Département Contrôle du Mouvement d'Energie ;
- **lot 2** : câblage réseau de la Zone d'Activité Diverses (ZAD) ;
- **lot 3** : câblage du réseau interne par fibre optique à Kossodo, Ouaga 2, CNC, et la Réfection du réseau du Centre de Distribution n°3 et Siège.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de

- Lot 1 : neuf millions neuf cent mille (9 900 000) F CFA TTC ;
- Lot 2 : trente-cinq millions cent mille (35 100 000) F CFA TTC ;
- Lot 3 : quarante-trois millions cinq cent mille (43 500 000) F CFA TTC ;

Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder 90 jours pour chacun des lots 1, 2, 3.

- 3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés, 3^{ème} étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3^{ème} étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
- 4- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3^{ème} étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chacun des lots 2, 3 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 1, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés au 3^{ème} étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le à 9 heures 00 mn GMT. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de lot 1 : deux cent mille (200 000) F CFA ; lot 2 : sept cent mille (700 000) F CFA ; lot 3 : huit cent soixante-dix mille (870 000) F CFA .
- 6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/03/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3^{ème} étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
- 7. Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 12 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-002/ARCOP/PRM/SP**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés publics (PPM) 2024, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que l'ARCOP pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.
3. Les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, souhaitant être retenus dans cette base de données sont invités à manifester leur intérêt en déposant leur(s) pli(s) fermé(s) portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de l'ARCOP au titre de l'exercice 2024 ».
4. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1	Prestation de service de gardiennage
2	Prestation de service d'entretien et de réparation de plomberie sanitaire
3	Prestation de service d'entretien et de réparation de climatiseurs
4	Prestation de service d'entretien et réparation des biens mobiliers et assimilés

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :

- être légalement constitué ;
 - être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
 - disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
5. L'ARCOP rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service dans ces domaines qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :
 1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Secrétaire permanent de l'ARCOP précisant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
 2. Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent ;
 3. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
 4. Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
 5. Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU).

NB : chaque candidat postule dans un seul domaine.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné** », au secrétariat du Secrétaire permanent de l'ARCOP sis au 1^{er} étage immeuble ARCOP, face siège de la Délégation l'Union Européenne, tel : 25 30 53 01 au plus tard le **18 février 2024 à 09 heures GMT**.

Le Secrétaire permanent

Modeste YAMEOGO
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

FONDS D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE

Constitution d'une base de données des prestataires /fournisseurs du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), au titre de l'exercice budgétaire 2024.

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LA REFERENCE ET SUR UNE PARTIE DE L'AVIS
PARUE DANS LE QUOTIDIEN N°3825 du jeudi 29 Février 2024**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N° 2024-00001/MSJE/SG/FAFPA/DG du 02 FÉVRIER 2024**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) ; Exercice 2024, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024,

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le FAFPA pourra contacter dans le cadre des procédures de demande de cotations formelle et non formelle pour la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I- Fournitures et équipements

Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;

Lot 2 : Acquisition d'imprimés (formulaire et quittancier) ;

Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau ;

Lot 4 : Acquisition de rideaux ;

Lot 5 : Confection de polos, T-shirts, casquettes, banderole avec œil et ou support en bois et nappe en pagne tissé avec logo FAFPA ;

Lot 6 : Réalisation du rayonnage du magasin et de la salle d'archives ;

Lot 7 : Acquisition de petits matériels et outillage au profit du FAFPA ;

Lot 8 : Acquisition de 7 ordinateurs portables, deux ordinateurs de bureau au profit du FAFPA. Un scanner, un onduleur de grande capacité, 15 disques durs externes, une imprimante couleur et 81 petits téléphones ;

Lot 9 : Acquisition de mobiliers de bureau.

II- Services courants

Lot 10 : Entretien et réparation des climatiseurs ;

Lot 11 : Entretien et réparation du groupe électrogène ;

Lot 12 : Entretien et réparation du système sanitaire des locaux du FAFPA ;

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises légalement constituées et à jour vis-à-vis de l'Administration. Elles doivent en outre être dans au moins l'un des domaines indiqués **au point 3**.

5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2024 du FAFPA, lot n°.... : ».**

6. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

- Une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;

- Une copie de la certification d'immatriculation Identifiant financier unique (IFU) ;

- Une photocopie légalisée de l'agrément, de l'attestation ou de l'autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés du FAFPA à l'adresse suivante : Siège du FAFPA Sise à la ZAD, au 2^{ème} étage du bâtiment. Ville : OUAGDOUGOU, Boîte postale : 12 BP 26 OUAGADOUGOU 12, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (00226) 70 24 41 03.

8. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **12/03/2024 à 9 heures 00 minute précise.**

9. Le FAFPA se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Directeur Général

Dougoutiqui Pierre OUATTARA

Chevalier de l'ordre du Mérite Burkinabè

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études techniques détaillées, l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre et le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs)

Avis à manifestation d'intérêt N°2024/002/Agetib/DG/DM

PAYS: Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

Composante 1 : Amélioration des infrastructures et introduction de systèmes de transport intelligent sur le corridor LON

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR)

N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°D6967-BF et DON N°D8910-BF

NOM DU MARCHÉ : Études techniques détaillées, élaboration du Dossier d'Appel d'Offre et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs)

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-372339-CS-QCBS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la réalisation des études techniques détaillées, élaboration du Dossier d'Appel d'Offre et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs).
2. Le Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) a pour objectif de développement, d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter un consultant (bureau d'études) pour la réalisation **des études techniques détaillées, élaboration du Dossier d'Appel d'Offre et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs).**
3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.
4. Le Consultant sélectionné aura la charge d'assurer la réalisation des études techniques détaillées pour l'élaboration du dossier d'Appel d'Offre (DAO) permettant la réalisation des futurs travaux d'aménagement répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage et le suivi contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs). Les prestations du consultant consisteront essentiellement à :

➤ **Tranche ferme :** Études techniques d'exécution et élaboration du DAO

Elle comprend :

- les Etudes Préliminaire ;

- les Etudes d'Avant-projet Détaillé (APD) ;
- élaboration du Dossier d'Appel d'Offre pour les travaux (DAO).

➤ **Tranche conditionnelle** : le suivi-contrôle des travaux

Cette Tranche sera conditionnée par la réussite des études (délai, qualité des livrables/rapport, etc.). Elle consiste au suivi contrôle et surveillance permanent et à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) jusqu'à la réception provisoire et définitive.

NB : Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

5. Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq années (2019 à 2023) ou sur la période d'existence du cabinet, l'Attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs, l'agrément technique E pour les firmes Burkinabé. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes).

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans les domaines : études, contrôle de projets de génie civil (routes/voiries, plateforme, réseaux), l'Agrément Catégorie E du ministère en charge des infrastructures, les expériences dans le domaine, l'inscription à l'ordre, certification, etc.	10 points
2. Nombre d'années d'expérience : - < 05 ans (05 points) - Entre 05 et 10 ans (8 points) - > 10 ans (10 points)	10 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières années (2019 – 2023) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats enregistrés aux impôts et des attestations de bonne fin : i. Au plus deux (02) études techniques détaillées de projets de construction de plateformes logistique et/ou de voiries et/ou routes revêtues d'au moins 5 km, y compris réseaux divers d'électricité et d'éclairage public : 15 points (7,5 points par référence) ; ii. Au plus deux (02) études techniques détaillées de projet de réalisation d'un système d'AEP et de sécurité incendie : 15 points (7,5 points par référence) ; iii. Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projets de construction de plateformes logistique et/ou de voiries et/ou routes revêtues d'au moins 5 km, y compris réseau divers d'électricité et d'éclairage public : 15 points (7,5 points par référence) ; iv. Au plus deux (02) missions de suivi-contrôle de projet de réalisation d'un système d'AEP et de sécurité incendie : 15 points (7,5 points par référence) .	60 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet : i. Note de présentation du candidat : 5 points ii. Organigramme : 5 points iii. Définition des postes du personnel clé et appui siège : 10 points	20 points
Total	100 points

6. Une liste restreinte d'au moins cinq (05) bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations seront établies. Ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leurs sera remis.
7. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023.
8. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

9. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
10. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.
11. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 19 mars 2024 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention «*études techniques détaillées, élaboration du Dossier d'Appel d'Offre et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du Projet de Port Sec Multimodal dans l'Agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs)*».

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI

Tél. : + (226) 25 37 72 23/24

Email : infos@agetib.bf cc à : ikabre@agetib.bf et abere@agetib.bf

Site web : www.agetib.net

Le Directeur Général de l'Agetib

Mathieu LOMPO

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH) porte à la connaissance des candidats à l'avis à manifestation d'intérêt n° 2024-001/MUAFH/SG/DMP du 21 février 2024 en vue de la demande de propositions allégée pour le recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études pour l'évaluation du schéma directeur d'aménagement du grand Ouaga (SDAGO)-horizon 2025 paru dans le quotidien des marchés publics n° 3821 du 23 février 2024 qu'une rectification a été apportée au niveau des critères de sélection.

Au lieu de :

Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières **et un candidat sera sélectionné selon la méthode : qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).**

Lire :

Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs

propositions techniques et financières. **Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.**

Le Directeur des marchés Publics, Président de la commission d'Attribution des Marchés s'excuse des désagréments éventuels que cela pourrait engendrer.

Le Président de la commission d'Attribution des Marchés

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)

COMMUNIQUE :

Annulation de l'avis N°2024-001/ARCOP/PRM/SP paru dans le quotidien N°3824 du Mercredi 28 février 2024 à la page 23

Le Secrétaire permanent de l'ARCOP, a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels candidats que l'avis n°2024-001/ARCOP/PRM/SP relatif à la constitution de base de données des fournisseurs au titre de l'année 2024 publié une deuxième fois dans le quotidien n°3824 du Mercredi 28 février 2024 à la page 23 constitue une erreur. Cette publication est par conséquent sans objet.

Pour rappel, le même avis a été initialement publié dans le quotidien n°3796 du vendredi 19 janvier 2024 dont les résultats ont été publiés dans le Quotidien n°3820 (bis) du Jeudi 22 février 2024 aux pages 04 à 18.

Par ailleurs, il s'excuse des désagréments que cette annulation pourrait causer.

Le Secrétaire permanent de l'ARCOP

Modeste YAMEOGO

Chevalier de l'ordre de l'Étalon



La célérité dans la transparence